

**Seeking direction in language directionality –
conference interpreting at the crossroads between
theory and practice**

by

Albertus du Plooy BARKHUIZEN

**A mini-dissertation submitted in partial fulfilment of the require-
ments for the degree**

MA applied language studies (Option: Translation and Interpreting)

in the Department of Modern European Languages at the

UNIVERSITY OF PRETORIA

FACULTY OF HUMANITIES

SUPERVISOR: Dr Karen FERREIRA-MEYERS

August 2014

Abstract:

This dissertation examines the role of language directionality in conference interpreting in South Africa with the purpose of highlighting the need for bidirectional interpreting in a South African context. Western mainstream doctrines prescribe for interpreters to work only towards their native (mother) tongue. However, in the multilingual South African context, where the majority of the population speaks at least two languages, the idea of language directionality has not been given much thought. Nevertheless, there seems to be a demand for bidirectional interpreters. The study aims to argue in favour of a language bi-directionality in interpreting through emphasising its theoretical plausibility and practical evidence within the field of conference interpreting in South Africa.

The dissertation is the result of an extended literature review and a survey carried out in South Africa in 2013 among conference interpreters working in the country.

Key terms:

Conference interpreting, language directionality, mother tongue interpreting, interpreting didactics, brain processing capacity, B language interpreting, interpreting in South Africa.

Résumé :

Cette dissertation examine le rôle de la directivité de langue en interprétation de conférence en Afrique du Sud. Elle veut mettre l'accent sur la bidirectionnalité en interprétation de conférence sur le marché sud-africain. Les doctrines occidentales prescrivent une interprétation en direction B>A, mais, dans le contexte multilingue sud-africain, où la majorité de la population parle au moins deux langues, la notion de directivité de langue a peu d'importance et le marché semble exiger des interprètes sachant observer la bidirectionnalité en interprétation. L'étude vise la bidirectionnalité en interprétation en mettant l'accent sur la plausibilité théorique de la bidirectionnalité et les témoignages de la pratique des interprètes en Afrique du Sud.

La dissertation est le produit d'une combinaison d'une analyse documentaire et des résultats d'une enquête menée en 2013 parmi des interprètes actifs en Afrique du Sud.

Termes clés :

Interprétation de conférence, directivité de langue, Interprétation en langue maternelle, enseignement de l'interprétation, capacité de traitement cérébral, interprétation en langue B, interprétation de conférence en Afrique du Sud.

Remerciements

En préambule à ce mémoire je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et soutien dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je tiens à remercier le Dr. Karen Ferreira-Meyers qui, en tant que directrice de mémoire, s'est toujours montrée patiente et à l'écoute. Je souhaite aussi la remercier pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'elle a consacrés. Sans elle ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Je remercie également le Département des langues modernes européennes à l'Université de Pretoria, en particulier le Professeur Mühr, pour la gestion administrative de ce programme.

Ensuite je remercie les interprètes qui ont gracieusement participé à l'enquête et qui, comme moi, voient l'importance de la recherche dans le développement du domaine de l'interprétation de conférence, non seulement sur le plan sud-africain mais aussi sur le plan mondial.

Enfin, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux à ma famille, mes amis et confrères qui m'ont soutenu et encouragé sans cesse et j'exprime en particulier un hommage à feu Mme Cecilia Anna du Plooy dont le soutien et la confiance en moi m'ont aussi aidé à achever cette étude.

Somme toute, je ne peux pas mettre un terme à ce travail sans remercier le Créateur de m'avoir donné le souffle de vie pour accomplir cette grande tâche.

Acknowledgements

As preface to this dissertation I wish to extend my deepest gratitude to the people who helped and supported me throughout the realisation of this work.

Firstly I would like to thank my Study Leader, Dr Karen Ferreira-Meyers, for the patience she showed throughout the writing of this dissertation as well as for the inspiration, support and time she offered and without whom this dissertation would never have seen the light.

I also wish to thank the Department of Modern European Languages at the University of Pretoria, and in particular Professor Mühr for all the administrative matters pertaining to this program.

Thank you to all the interpreters who kind-heartedly participated in the questionnaire survey and who, like me, see the importance of research in the development of the field of conference interpreting, not only in a South African context but globally too.

I wish to express my gratitude to my family, friends and colleagues who supported and encouraged me without fail; particularly the late Cecilia Anna du Plooy for her encouragement and trust which led me throughout the completion of this degree.

Finally, I thank the Creator for putting enough wind in my sails to complete this task.

Sommaire

CHAPITRE 1

L'introduction et les informations de références.....	1
1. Introduction	1
2. Problématique	6
3. Les objectifs principaux de la recherche	6
4. Délimitations et limitations	8
4.1. Chapitre 1 – L'introduction.....	8
4.2. Chapitre 2 – Les langues A & B.....	8
4.3. Chapitre 3 – Une définition brève de l'interprétation	8
4.4. Chapitre 4 – La capacité de traitement cérébral et des influences extralinguistiques	9
4.5. Chapitre 5 – La situation sud-africaine de la directivité de langue en interprétation de conférence	9
5. Limitations : Les difficultés rencontrées pendant l'écriture de la recherche.....	9
6. La méthodologie.....	10

CHAPITRE 2

La définition et l'historique de la terminologie des langues A et B.....	12
---	-----------

CHAPITRE 3

L'interprétation.....	21
3.1. L'interprétation consécutive	22
3.2. L'interprétation simultanée.....	23

CHAPITRE 4

Capacité de traitement cérébral dans l'interprétation de conférence	28
Le Modèle d'application des compétences d'écoute et d'analyse (É)	30
Le Modèle d'application des compétences de production (P)	33
Le modèle d'application de mémoire (M)	35
La boucle phonologique en interprétation	36
L'hypothèse « du funambule »	41

CHAPITRE 5

La situation de la directivité de langue des interprètes de conférence en Afrique du Sud.....	46
Présentation de la situation actuelle en Afrique du Sud concernant la directivité de langue et de l'enquête.....	46
Introduction : Présentation des interprètes	47

Représentation de la directivité de langue dans le marché sud-africain.....	51
L'évaluation personnelle et individuelle des interprètes	56
Représentations et opinions sur l'interprétation consécutive.....	57
Représentations et opinions sur l'interprétation simultanée	60
L'importance de la directivité de langue selon les interprètes	63
Les appréciations d'une observation imposée de la direction B>A en interprétation	66
CHAPITRE 6	
Conclusion	75
Résumé des recherches et déductions.....	75
Les langues actives	75
L'interprétation.....	78
La capacité de traitement cérébral.....	79
La situation en Afrique du Sud.....	82
Résumé des recommandations et des implémentations de la recherche.....	85
Bibliographie.....	89
Annexes.....	95

CHAPITRE 1

L'introduction et les informations de références

1. Introduction

L'interprétation de conférence se trouve au carrefour de l'importance de la compréhension et celle de la production. Suite à l'interaction entre la compréhension et la production le problème de la directivité de langue a vu le jour. La directivité de langue est une notion qui traite la direction dans laquelle l'interprète fait sa traduction. Autrement dit, la question principale est de savoir si un interprète travaille en utilisant sa langue maternelle (langue 'A') comme langue de départ ou plutôt comme langue cible (Pavlović 2007 : 79).

La littérature concernant l'enseignement de l'interprétation s'est largement établie grâce aux influences du monde occidental – en particulier celles créées par les grandes institutions comme l'ISIT à Paris et l'AIIIC (l'Association Internationale des Interprètes de Conférence) (voir Lederer & Seleskovitch (2002) et Gile (2005)). Ces deux institutions promeuvent l'interprétation vers la langue 'A'.

Les vues orthodoxes de l'AIIIC prescrivent la langue maternelle comme seule langue 'A' (AIIIC : 2012), tandis que l'ISIT utilise les termes langue 'A' et langue maternelle comme deux termes interchangeable. Les doctrines de l'ISIT, qui sont principalement inspirées de Lederer et Selesckovitch, mettent fortement l'accent sur l'utilisation de la langue 'A' comme langue cible, indiquant alors que la langue 'B' serait sans doute perçue comme la langue acquise (Lederer & Selesckovitch 2002).

Bien que Lederer et Selesckovitch ne condamnent pas ouvertement l'utilisation de la langue 'B' comme langue cible, il semble qu'elles sont prêtes à accepter sans promouvoir une direction A>B lors une interprétation consécutive (Lederer & Selesko-

vitch : 2002). Cependant, leurs guides pédagogiques et plusieurs articles développent non seulement l'enseignement de cette discipline mais conduisent aussi le domaine professionnel à n'accepter que les interprètes qui respectent une direction B>A dans leur travail. Lederer et Seleskovitch insistent toutefois sur la théorie interprétative de la traduction et sur celle de la déverbalisation. Ces deux théories mettent l'accent sur la compréhension et non pas sur la production orale de l'interprétation (Ladmiral 2005). Selon la théorie de la déverbalisation, il semble donc être évident qu'il vaut mieux comprendre dans la langue 'A' que dans la langue 'B' pour ainsi mieux travailler en 'B' qu'en 'A'. Cette idée crée néanmoins de la confusion quand Lederer et Seleskovitch (2002) mettent ensuite fortement l'accent sur la production en surlignant que n'importe quelle notion peut s'exprimer étant donné qu'elle a été comprise à la base par l'interprète.

Dans le monde occidental la tendance pour l'interprète de travailler généralement vers sa langue maternelle (la langue A) a toujours été encouragée par les grandes écoles d'interprétation et les institutions qui embauchent le plus d'interprètes. L'Union Européenne et l'Organisation des Nations Unies, deux organisations qui recrutent un grand nombre d'interprètes, imposent toutes les deux des restrictions qui stipulent que l'interprète ne peut travailler qu'en direction B>A. Bien qu'il soit évident selon le site de recrutement de l'Union Européenne, Europa (2012) que l'Union accepte la direction A>B pour l'interprétation consécutive, il n'y a, selon les données publiques disponibles sur le site internet de l'Organisation des Nations Unies (2012), aucune indication que la même direction est acceptée par cette organisation. Un autre acteur principal est l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC). L'AIIC met l'accent sur la direction B>A. L'idée de l'AIIC est déjà évidente dans les textes introductoires. Le site de l'AIIC (AIIC 2012) fournit des conseils aux

personnes qui s'intéressent à une carrière d'interprétation en leur expliquant plus clairement à quoi servent le domaine et la profession. Le premier conseil qu'on remarque sur le site stipule franchement que toute personne qui s'intéresse à l'interprétation est conseillée de perfectionner sa « propre langue, dans plusieurs registres et domaines » (2012 : Conseils aux étudiants souhaitant devenir interprètes de conférence). Cela indique que l'AIIIC n'est pas prête à accepter la direction A>B sans parler de la direction B>C et qu'elle distingue la langue maternelle (la langue A) comme étant la seule langue cible appropriée dans l'interprétation de conférence.

En prenant en compte cette tendance, les grandes écoles d'interprétation et les méthodes qu'elles prescrivent sont focalisées sur la direction B>A. De temps en temps on trouve cependant qu'une école ou une méthode laisse de la place pour l'enseignement de l'interprétation de la direction A>B. Cet enseignement débiterait au moment où on s'est rendu compte que l'interprétation en B forme une partie intégrale de la profession d'interprétation. L'enseignement se concentre toutefois encore largement sur l'interprétation consécutive en B (Lederer & Seleskovitch 2002 : 124), mais aujourd'hui de plus en plus de méthodes explorent l'enseignement de l'interprétation consécutive ainsi que l'interprétation simultanée en B, même si cette dernière n'est pas encore profusément acceptée en occident (Voir Gile 2005 et Donovan 2004).

Sachant qu'il n'existe que peu de documents de recherche dans le domaine de l'interprétation, il a semblé nécessaire de consulter d'autres documents qui se présentent dans un domaine confrère, celui de la traduction. Il est possible de dire que les idées concernant la directivité ont leurs origines dans le domaine de la traduction écrite.

Une des notions les plus connues est celle de Peter Newman qui dit, au sujet de la directivité de langue en traduction, que la seule façon de traduire avec une souplesse naturelle et une précision exemplaire est de traduire vers sa langue d'usage habituel (dans Pavlović 2007 : 81). Newman ajoute que traduire vers sa langue B affaiblit le statut de la profession de traduction à cause de nombreuses mauvaises traductions. Sur ce thème Pavlović (ibid.) introduit le contre-argument en remarquant que Newman semble ignorer l'existence de milliers de traductions réussites qui ont été faites en respectant la direction A>B.

Dix ans plus tard, Beeby (dans Pavlović 2007 : 81) argue que l'opinion de Newmark est « tant respectée en Europe qu'elle est la fondation douce de la directivité de la traduction vers la langue maternelle » (traduction libre du chercheur). Pavlović (ibid.) souligne qu'avant la traduction en B avait comme seul but des objectifs éducatifs pendant l'apprentissage d'une langue étrangère et que, dans la profession, cette direction était largement mal vue. Pavlović (2007 : 82) remarque aussi que le domaine de la traduction, comme celui de l'interprétation, est dominé par des institutions (SDL, The Language Factory, Syntacta) qui insistent sur la direction B>A. Elle cite l'agence de traduction et écriture professionnelle *Translation & Languages* (2012) qui exige des professionnels qui respectent la direction B>A, où la langue A signifie la langue maternelle : « On [*Translation & Languages*] attend du traducteur ou de la traductrice de toujours traduire vers sa langue maternelle et de résider, s'il est possible, dans le pays où la langue cible est parlée ou dans celui qui a des liens proches avec son pays d'origine» (traduction libre du chercheur) (*Translation & Languages* 2012).

L'inverse de ces idées existe aussi. Gile (2005) et Pavlović (2007) remarquent que, dans des pays où des langues minoritaires sont parlées, quelques interprètes et traducteurs travaillent plutôt en 'B' qu'en 'A'.

Dans le domaine de la traduction écrite il existe de nombreuses nouvelles théories qui parlent de l'importance d'une bi-directivité dans le travail et les compétences d'un traducteur. Ce phénomène s'est établi grâce aux langues minoritaires qui sont parlées dans des pays comme le Danemark ou la Suède. Dans ces pays il y a des langues qui sont très difficiles à apprendre et souvent le traducteur doit travailler de sa propre langue vers une autre langue bien connue comme l'anglais (Hansel *et al.* 1998 : 59-60, dans Pavlović 2007 : 82). Campbell (1998 : 27 dans Pavlović 2007 : 82) soutient cette idée en disant que, dans les pays où des langues minoritaires sont parlées, il y a souvent trop de travail pour des traducteurs qui parlent cette langue minoritaire comme langue maternelle. Dans ce cas on remarque qu'il est nécessaire que les traducteurs emploient une direction A>B dans leurs travaux pour rendre service aux clients. Ceci les empêche de traduire vers leur langue maternelle.

Il existe aussi des changements notables dans le domaine de l'interprétation. Fernandez (2003 : 347 dans Pavlović 2007 : 83) dit que ce changement est dû au marché d'interprétation qui est devenu non-institutionnel, c'est-à-dire que les interprètes travaillent maintenant pour leurs propres entreprises et qu'il n'y a aucune gouvernance unique qui domine le domaine. Par la suite il est devenu possible pour les interprètes de travailler vers leur(s) langue(s) B, même dans des institutions existantes, mais ce phénomène est encore rare en Europe et se passe plutôt entre les langues minoritaires (EMCI 2002 :1, dans Pavlović 2007 : 83). Récemment l'EMCI (European Masters in Conference Interpreting) a inclus un programme d'école d'été qui enseigne l'interprétation simultanée en B (EMCI 2012).

Pavlović (2007 : 83) relève aussi une remarque de Donovan (2002 dans Pavlović 2007 : 83) sur les attentes des clients. Selon Donovan les clients ne s'intéressent pas à savoir si l'interprète travaille dans la direction A>B ou B>A. Donovan écrit dans son rapport sur « La Maîtrise européenne dans l'interprétariat de conférence » qu'il n'existe aucun rapport entre la directivité et la satisfaction des usagers dans le domaine professionnel. Ce rapport, réalisé par Donovan, surligne l'enseignement de l'interprétation en B dans un nombre d'universités européennes qui offrent une formation d'interprétariat en collaboration avec des institutions européennes telles que la Commission Européenne et le Parlement Européen.

2. Problématique

A cause de ces deux théories diversifiées, celles de l'interprétation en 'A' et la possibilité d'une direction A>B, l'apprenant d'interprétation peut se retrouver à un moment où pour lui l'interprétation en 'B' apparaît plus facile et courante que celle en 'A' - ceci à cause d'une incertitude et un manque de confiance. A ce stade, l'apprenant sud-africain commence à creuser dans la littérature existante et subjective des grandes écoles et leurs doctrines sans y trouver un enseignement qui lui inspire des idées claires et objectives.

3. Les objectifs principaux de la recherche

Afin de répondre à cette question de directivité de langue, il faut découvrir les éléments décisifs qui jouent les rôles les plus pertinents dans la décision de la directivité de langue. Il faudra d'abord comprendre que signifient langue 'A' et langue 'B', comment elles sont classifiées et quelles sont les compétences qu'exigent ces deux langues. Ensuite, il est nécessaire de comprendre ce qu'est l'interprétation, dans ses deux formes : la consécutive et la simultanée.

Il faudra aussi analyser la fonctionnalité de la capacité de traitement cérébral dans les deux processus, c'est-à-dire la compréhension et la production orale dans le cadre global de l'interprétation. Il s'agira aussi de voir comment les deux langues ('A' et 'B') influencent ces processus.

Ces trois premiers sujets donneront une idée de ce que sont l'interprétation et les compétences nécessaires au niveau cérébral pour effectuer une bonne interprétation. Malgré la connaissance théorique de l'interprétation, il y a plusieurs autres problèmes dans la profession qui peuvent s'ajouter à la question de la directivité et de l'interprétation réussie. Ceux-ci comprennent les influences extralinguistiques, telles que les accents, les bruits et les interférences technologiques, la connaissance du sujet de la conférence ainsi que la demande du domaine, en particulier en Afrique du Sud. Ces problèmes peuvent soit promouvoir soit décourager l'interprétation en général.

Cette dissertation examine ces éléments de base de l'interprétation afin de conclure sur une meilleure compréhension de l'importance de la directivité de langue dans l'interprétation et les opinions et expériences des interprètes actifs en Afrique du Sud afin de comprendre l'importance de cette question dans le contexte sud-africain.

4. Délinéations et limitations

Afin de mettre tous les éléments en perspective, cette dissertation suit la structure suivante :

4.1. Chapitre 1 – L'introduction

Dans ce premier chapitre le sujet de recherche est introduit et la structure de la dissertation est expliquée.

4.2. Chapitre 2 – Les langues A & B

On remarque souvent des différences entre les deux langues actives d'un interprète. Dans le domaine de l'interprétation ces deux langues sont connues comme les langues A et B. Ce chapitre évalue ce classement et l'appellation de ces deux langues sur un plan universel et sud-africain. L'idée que la langue maternelle est toujours la langue A est aussi mise à l'épreuve dans ce chapitre en soulignant la situation linguistique unique de l'Afrique du Sud.

4.3. Chapitre 3 – Une définition brève de l'interprétation

Ce chapitre se concentre sur les deux formes de base de l'interprétation et cherche à donner une définition brève de l'interprétation afin d'établir une bonne base avant de détailler les influences de la capacité de traitement cérébral et les influences extralinguistiques dans le chapitre suivant.

4.4. Chapitre 4 – La capacité de traitement cérébral et des influences extralinguistiques

La capacité de traitement cérébral est examinée dans ce chapitre en mettant l'accent sur les phases de compréhension et production orale dans l'interprétation. A ce moment les notions des deux langues, la langue A et la langue B, sont introduites afin d'évaluer leur influences sur la capacité de traitement cérébral.

4.5. Chapitre 5 – La situation sud-africaine de la directivité de langue en interprétation de conférence

Malgré les recommandations par le domaine et les écoles d'interprétation en ce qui concerne la directivité de langue, il semble que ce soit les clients des interprètes de conférences et le marché qui dirigent et imposent les circonstances relatives à la directivité de langue des interprètes en Afrique du Sud. Ce chapitre examine l'opinion générale des interprètes travaillant en Afrique du Sud vis-à-vis de la question de directivité de langue. Les résultats d'une enquête sont explorés à cet égard et forment une compréhension élaborée des observations des interprètes participants à l'enquête.

5. Limitations : Les difficultés rencontrées pendant l'écriture de la recherche

En tant que chercheur j'ai rencontré de nombreuses difficultés pendant le processus de recherche.

En premier lieu la disponibilité de et l'accès à la littérature nécessaire pour cette étude ont été très limités. Il y a une grande lacune dans la recherche au sujet de la directivité de langue en interprétation et au sujet d'autres questions comme les in-

fluences extralinguistiques en interprétation. Ceci a rendu la recherche difficile et la décision a été prise de réduire l'importance des influence extralinguistiques dans la totalité de la dissertation. Le fait que les informations portant sur les influences extralinguistiques sont limitées ouvre de nouveau des possibilités de recherche et d'études dans le domaine de l'interprétation.

La participation faible des interprètes à l'enquête a en deuxième lieu réduit les données qui ont été utilisées dans l'analyse. L'enquête, envoyée à 47 interprètes, n'a reçu que 16 réponses. J'ai également demandé la participation de quelques organisations en Afrique australe telles que la SADC et SATI mais celles-ci ont ignoré ma demande. Ceci est très inquiétant puisque les chercheurs dans le domaine doivent souvent recourir aux interprètes et informations dont ces deux organisations disposent pour effectuer des recherches qui peuvent faire avancer le domaine de l'interprétation.

6. La méthodologie

L'étude adopte une approche qualitative en deux parties. Dans la première partie il s'agit d'une analyse documentaire approfondie de plusieurs aspects complémentaires et la deuxième partie se présente sous forme d'une analyse de données qui sont les résultats d'une enquête.

Dans la première partie, l'analyse documentaire approfondie, l'accent est mis sur la littérature existante dans le domaine relatif à l'interprétation et les processus liés à l'exercice de ce métier. Ceci est nécessaire afin de savoir si le choix de directivité de langue est une question importante dans la formation et la profession d'un interprète.

La deuxième partie introduit un sondage court à l'étude. Ce genre d'étude aide à mettre à la lumière les opinions, les désirs et les sentiments de l'échantillon vis-à-vis la question de directivité de langue. Avec cette approche je vise à connaître la situation actuelle relative à la directivité de langue dans le domaine sud-africain d'interprétation. Les questions du sondage ne cherchent pas uniquement à savoir quelle est la situation actuelle dans le marché sud-africain mais aussi quels sont les désirs, opinions et préférences personnelles des interprètes actifs en Afrique du Sud. Comme on l'a déjà expliqué dans la partie précédente intitulée « Limitations : Les difficultés rencontrées pendant l'écriture de la recherche », le questionnaire n'a récolté que 16 réponses. Les discussions des résultats ne nous offrent alors qu'une idée simplifiée des représentations sud-africaines.

Dans les conclusions je vise à lier les deux parties, l'analyse documentaire et l'analyse des données, afin de pouvoir faire quelques recommandations pour la formation des interprètes en Afrique du Sud.

CHAPITRE 2

La définition et l'historique de la terminologie des langues A et B

On peut souvent apercevoir une différence entre les langues actives d'un interprète. Dans le domaine d'interprétation on appelle ces langues la langue A, B ou C, mais quelles sont les caractéristiques de ces langues ? Est-il nécessaire de les classer et, si cela est le cas, comment faut-il les classer ? Les classements sont-ils efficaces au niveau international ou dans un contexte sud-africain ? Ce chapitre vise à rendre compréhensibles les perplexités de ce sujet.

L'interprétation n'étant principalement qu'une forme de transmission d'un message, les langues utilisées pour réaliser cette tâche sont aussi importantes dans l'interprétation que dans n'importe quel autre acte de communication (Déjean le Féal, 1992 : 8). On devrait alors comprendre les rôles de ces langues dans l'interprétation, ce qui par la suite pourrait mener à une amélioration du niveau d'expertise des interprètes et une meilleure compréhension du domaine par les clients. Ainsi les interprètes et les clients réaliseraient la possibilité de l'interprétation pluridirectionnelle. Cette pluridirectivité pourrait aider l'interprète de progresser dans le domaine sud-africain d'interprétation puisque le marché en Afrique du Sud demande des interprètes qui savent travailler en au moins deux directions (voir le chapitre 5).

L'AIIC (CACL : 2009) relève une différence entre les classements linguistiques des langues actives de l'interprète de conférence. Selon cette association il existe trois classements. Le premier représente la langue A, le deuxième la langue B et le troisième la langue C (langue passive). Le tableau ci-dessous montre les compétences qui ont été prises en considération lors du classement de ces langues par l'AIIC.

La langue maternelle de l'interprète (ou une autre langue rigoureusement équivalente à une langue maternelle) vers laquelle il travaille

Langue A à partir de toutes ses autres langues généralement dans les deux modes d'interprétation : simultanée et consécutive. Un membre doit avoir au moins une langue « A », mais il peut en avoir plusieurs.

Langue dont l'interprète, sans qu'elle soit sa langue maternelle, a une maîtrise parfaite et vers laquelle il travaille à partir d'une ou plusieurs de ses autres langues. Certains interprètes ne travaillent vers cette langue que dans un des deux modes d'interprétation.

Langue B

Langue(s) C¹ Langues dont l'interprète a une compréhension totale et à partir desquelles il travaille.

Langue(s)

Passive(s)

(CACL : 2009)

Gile (2009) voit un problème avec les classements « explicites » de l'AIIIC. Il estime qu'il est beaucoup plus difficile d'accorder un véritable classement à une langue comme a fait l'AIIIC et que cela pourrait être compliqué de dire quelle langue se clas-

¹ Ce chapitre se focalisera principalement sur les langues actives, c'est-à-dire les langues A et B afin de faciliter la compréhension des compétences exigées liées à la directivité, y compris la possibilité de pouvoir interpréter vers sa langue B (active), dans l'interprétation.

sifie comme la langue A ou B quand il s'agit d'interprètes bilingues (Gile 2009 : 219). Ici Gile (*idem*) relève l'exemple de personnes qui ont appris leur langue A en allant à l'école, c'est-à-dire assez tard dans leurs vies, alors qu'ils ont déjà acquis une langue vernaculaire dès la naissance. Il faut donc en effet plutôt penser à la langue maternelle qui est la première langue acquise par un enfant (dite aussi langue native ou première langue (Crystal 2010 :447).

Richards et Schmitt (221 & 377 : 2010) sont aussi de l'opinion que la langue maternelle est la première langue acquise au foyer de l'enfant, mais aux pays multilingues, la *première langue* (langue A) d'une personne peut changer en fonction des influences externes, par exemple les influences linguistiques d'un contexte scolaire. La *première langue* (langue A) devient alors la langue dans laquelle l'individu s'exprime le plus facilement.

Le contexte sud-africain fait preuve de la théorie de Richards et Schmitt. En Afrique du Sud l'acquisition et l'apprentissage des langues est un phénomène qui devient de plus en plus intéressant. Dans ce jeune pays qui a, en 1994, reconnu onze langues officielles, les systèmes scolaires ne sont pas encore aptes à fournir une éducation de qualité dans les langues maternelles de la plupart des Sud-Africains. La majorité des élèves sud-africains sont obligés de poursuivre leur éducation dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle dès l'âge approximatif de 10 ans (le *Grade 4* dans le système scolaire sud-africain soit l'équivalent du CM2 dans le système français) (Howie, Venter et Van Staden, 2008 : 2). Les élèves sud-africains sont donc ainsi obligés d'apprendre dans une langue qu'ils n'ont probablement jamais ou très peu entendue avant leur début scolaire. Dans un tel cas quand l'élève finit sa formation scolaire, la langue A risque de ne plus être sa langue maternelle et sa – vraie –

langue maternelle prend plutôt la position de la langue B, voire plus tard dans sa vie la langue C (Olivier, 2009).

Il se peut aussi qu'un individu s'exprime toujours mieux dans sa langue maternelle puisqu'il la pratique plus souvent, mais qu'il manque le vocabulaire scientifique dans la langue. Un tel individu a probablement suivi une formation scolaire dans une langue qui n'est pas sa langue maternelle, comme, l'on a expliqué, cela pourrait être le cas pour un grand nombre de Sud-Africains qui sont souvent obligés d'apprendre dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. Dans n'importe quelle situation professionnelle l'individu se servirait peut-être mieux d'une autre langue que sa langue maternelle pour ce qui concerne la terminologie et sa grammaire pourrait être soit parfaite soit manquante dépendant son apprentissage précédent.

Selon Statistiques Canada (2009), le gouvernement canadien parle de langue maternelle lorsqu'il s'agit de « la première langue apprise à la maison dans l'enfance et [qui est] encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies ». La définition continue qu'une personne pourrait changer de langue maternelle lorsque la première langue apprise n'est plus parlée ou comprise par la personne. Cette définition donnée par Statistiques Canada et la situation linguistique actuelle des étudiants sud-africains rendent faible le dogme que la langue maternelle est toujours la langue la plus forte de l'individu et offre la possibilité que la deuxième (voire la troisième ou quatrième) langue apprise par un individu pourrait devenir sa langue A.

En prenant en compte le Cadre européen commun de référence pour les langues, on constate que le niveau le plus haut qu'on peut atteindre pour une langue étrangère est celui de C2. La maîtrise linguistique à ce niveau inclut que l'utilisateur est

capable de « *transmettre les subtilités de sens avec précision en utilisant, avec une raisonnable exactitude, une gamme étendue de modalisateurs ; avoir une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières accompagnée de la conscience des connotations ; revenir en arrière et reformuler une difficulté sans heurts de sorte que l'interlocuteur s'en aperçoive à peine* » (Conseil Européen, 2000 : 34). Cette définition remet en question ce qu'espère l'AIC quand elle fait référence à la langue maternelle puisqu'elle (AIC, 2013) stipule que l'on peine parfois aussi à trouver un terme précis dans sa langue maternelle, indiquant ainsi que, même en parlant une langue toute sa vie, on pourrait toujours avoir des difficultés à n'importe quel moment de l'expression.

Gile (2009 :235) fait aussi référence à la définition inadaptée de l'AIC de la langue A qui devrait, selon l'association, être une « langue rigoureusement équivalente à une langue maternelle » (CACL : 2009). Il estime que beaucoup d'interprètes qui ont passé des années dans la profession ont souvent une meilleure maîtrise des vocabulaires de certains domaines qu'un orateur natif qui n'est pas expert du domaine en question. Gile semble donc bien adopter la classification du niveau langagier C2² étant une maîtrise parfaite d'une langue et qui a comme résultat que cette langue se présenterait comme la langue A.

Avec cette définition il serait mieux d'employer le terme langue A que langue maternelle quand il s'agit de la langue dont l'individu a une maîtrise parfaite (que ce soit sa langue maternelle ou non) et dont il peut se servir sans effort.

² Il faut tenir compte du fait que les classements du Cadre européen commun de référence pour les langues sont transférés au candidat avec l'intention que le candidat n'aurait commis aucune faute et qu'il aurait reçu 100% pour l'examen d'évaluation de compétence linguistique. Le candidat représente donc parfaitement toute définition donnée dans ce cadre.

Toujours suivant les définitions de l'AIIIC, la langue B se classe donc à un niveau minimalement inférieure à la langue A. La langue B pourrait être définie comme une langue de niveau C1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues, dans quel cas l'orateur est capable de « *s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. A une bonne maîtrise d'un répertoire lexical large dont les lacunes sont facilement comblées par des périphrases, [l'interlocuteur fait preuve d'une] recherche notable de certaines expressions ou de stratégies d'évitement ; seul un sujet conceptuellement difficile peut empêcher que le discours ne se déroule naturellement* (Conseil Européen, 2000 : 33).

Pour faciliter n'importe quel travail ou devoir, il est évidemment nécessaire que l'interprète et le futur interprète visent à avoir toutes leurs langues actives au niveau de la langue A.

En 2004, Claire Donovan (2004), en partenariat avec un groupe d'examineurs, indique les conditions préalables au niveau linguistique qui devraient être respectées afin de garantir la possibilité d'un apprentissage efficace de l'interprétation, et sans doute de l'interprétation réussie en langue B.

Selon ce groupe (Donovan, 2004 : 210) l'étudiant qui vise à apprendre l'interprétation en B, et donc aussi l'interprète qui vise à travailler en B, devrait :

- Avoir une expression robuste, riche et parfaite en langue B
- Etre capable de s'exprimer de façon non-distrayante en langue B
- Avoir une compréhension parfaite de la langue B
- Avoir des compétences linguistiques et grammaticales exemplaires en langue B ainsi qu'en langue A

En prenant en compte cet objectif le futur interprète ainsi que l'interprète déjà formé devraient s'obliger de travailler à perfectionner non seulement la langue B mais la langue A aussi afin d'équilibrer ces langues à un niveau supérieur que celui sur lequel elles se jaugent actuellement et respectivement (voir, par exemple, Déjean le Féal, 1992, AIIC, 2013).

Karla Déjean le Féal (1992) renforce cet argument quand elle allègue que les connaissances linguistiques de l'interprète « exigent un entretien particulièrement intensif [puisque] les langues évoluent constamment et l'interprète doit suivre cette évolution » (1992 : 8).

A ce sujet Déjean le Féal (1992) donne une liste d'exercices que l'interprète (ou n'importe qui souhaitant perfectionner sa (ses) langue(s) active(s)) pourrait employer.

Cette liste comprend, entre autres :

La lecture complète

On lit une phrase en prenant en compte les mots ainsi que leurs sens. Ensuite on tente de restituer la phrase mot par mot sans avoir le texte comme appui.

L'audition complète

Cet exercice suit le même principe que la lecture complète mais il s'agit par contre de vouloir restituer une phrase entendue à l'oral mot par mot sans réécouter l'énoncé.

La correction spontanée

On apprend grâce aux corrections accordées par un locuteur natif. Il s'agit d'écouter attentivement lorsqu'on a l'occasion d'intervenir dans une conversation avec un locuteur natif pour ainsi se rendre compte de ses propres fautes.

Le relèvement des mots utiles

Ici on prête attention aux mots utiles qui en semble font les expressions fixes d'une langue. On vise non seulement à retenir le sens ou quelques éléments de l'expression mais l'expression complète enfin de pouvoir la répéter. Par exemple dans l'expression « avaler des poires d'angoisse » on se rappelle dire « d'angoisse » et non pas « de l'angoisse » ou « à l'angoisse ». Il est nécessaire de retenir la structure grammaticale des expressions de la langue pour garantir un langage naturel.

L'apprentissage par cœur

Il peut être utile d'apprendre quelques expressions et énoncés par cœur.

La répétition à voix basse

Ici, il s'agit de répéter mot à mot un discours ou des phrases énoncées par un locuteur natif pour apprendre les nuances linguistiques.

Ces exercices peuvent aider l'interprète à atteindre le très haut niveau linguistique dont l'interprète a besoin lors d'une interprétation, ils ne sont pas liés uniquement au perfectionnement d'une seule langue mais de toutes les langues actives de l'interprète.

L'idée qu'il existe des exercices pour le perfectionnement des langues et vu aussi qu'il y a des milliers de personnes qui ont parfaitement appris une langue étrangère

et s'en servent aujourd'hui comme langue A, devrait encourager l'interprète de travailler vers sa langue B à condition qu'il travaille indépendamment et hors de son travail d'interprétation pour améliorer sa langue B au niveau d'une langue A. L'interprète devrait s'efforcer d'atteindre un bilinguisme parfait qui ferait qu'il puisse exprimer n'importe quelle idée dans n'importe quelle langue et ainsi défendre la théorie interprétative de la déverbalisation dans l'interprétation qui indique qu'on peut tout dire tant qu'on a tout compris (voir Lederer & Seleskovitch, 2000).

Bien que Gile (1985) déclare que les conditions parfaites pour « engendrer cette combinaison exceptionnelle [d'un bilinguisme parfait] sont devenues rares », cela n'est pourtant pas impossible dans un pays comme l'Afrique du Sud. Dans ce pays où onze langues sont censées avoir une importance équilibrée il se peut que l'interprète, qu'il soit en formation ou déjà formé, puisse atteindre ce bilinguisme en s'efforçant à travailler ses langues. Bien que cela exige beaucoup plus d'effort, pour les interprètes qui ont comme langues actives des langues qui sont étrangères en Afrique du Sud, ces interprètes ont aujourd'hui, grâce à la technologie (l'internet, les radios internationales, la télévision, etc.), accès aux ressources infinies qu'on pourrait exploiter dans l'objectif de perfectionner ses langues.

Le chapitre suivant qui traite de l'interprétation s'exprime également sur l'emploi des langues actives de l'interprète et justifie pourquoi il est tellement important pour l'interprète de peaufiner ses langues.

CHAPITRE 3

L'interprétation

Contrairement à la traduction qui se fait à l'écrit, l'interprétation se limite exclusivement à la communication orale (à l'exception de l'interprétation de la langue des signes dont la communication se fait expressivement et physiquement et où il ne s'agit donc pas non plus d'une communication écrite). Un discours, un énoncé ou une idée est transféré d'une langue à une autre de manière naturelle et fluide en respectant et adoptant la présentation, le ton et les convictions de l'orateur principal pour, de cette manière, respecter le sens, la valeur esthétique et les connotations du contenu énoncé. L'interprète fait également attention au respect des cultures pendant le processus et c'est pour cette raison que l'interprète devrait se fier aussi aux idées énoncées et aux intentions communicatives de l'orateur (voir *La Direction Générale de l'interprétation de la Commission européenne* 2013, AIIC 2000 et Jones 2007 : 3).

La direction générale de l'interprétation de la Commission européenne (2013), un grand fournisseur d'interprètes à environ 11 000 réunions par an, reconnaît 9 formes d'interprétation ;

Consécutives	Interprétation après la communication de l'orateur
Simultanée	Interprétation pendant que l'orateur s'exprime
Relais	Interprétation d'une langue vers une autre en passant par une troisième
Retour	Travail de la langue maternelle [<i>langue A</i>] vers une langue étrangère

Pivot	Utilisation d'une seule et même langue comme relais
Cheval	Interprète travaillant alternativement dans deux cabines au cours d'une même réunion
Asymétrique	Tous les délégués écoutent l'interprétation dans un nombre restreint de langues
Chuchotage	Interprétation simultanée chuchotée à l'oreille de l'auditeur
Langue des signes	Interprétation simultanée en langue des signes

(La Direction Générale de l'interprétation de la Commission européenne 2013)

Il est raisonnable de noter que la plupart de ces formes d'interprétation, à l'exception de l'interprétation consécutive et certaines formes de relais et de retour, n'est qu'une version de l'interprétation simultanée. On peut en dériver donc qu'il n'existe en effet que deux formes de base d'interprétation, notamment l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée, qui font subséquemment l'objet de la suite de ce chapitre.

3.1. L'interprétation consécutive

Le travail de l'interprète en interprétation consécutive se fait en trois phases. La première phase est la phase d'écoute pendant laquelle l'interprète écoute l'orateur et prend des notes. Dans la deuxième phase il s'agit de la compréhension et dans la troisième phase de la reformulation : l'interprète présente une traduction du discours dans la langue cible. L'orateur attend pendant la dernière phase que l'interprète finisse avant de continuer sa déclaration (voir Gile 2005 : 11 et Jones 2007).

L'interprétation consécutive est probablement assez naturelle pour l'interprète parce dans la vie quotidienne l'on a l'habitude de répéter des histoires et des anecdotes que notre entourage nous raconte. Dans un sens on peut dire que cette répétition de l'information reflète déjà une interprétation unidirectionnelle, (c'est-à-dire la répétition des informations sans que l'on ne change de langue. Dans certains cas il peut déjà s'agir d'une répétition des informations pendant laquelle l'on change de langue, par exemple, quelqu'un qui au quotidien communique en plusieurs langues (comme c'est le cas pour la plupart des Sud-Africains). C'est néanmoins la responsabilité de l'interprète de travailler sa mémoire pour pouvoir retenir de grandes séquences d'information et de pratiquer une méthode de notation qui lui servira là où sa mémoire ne suffit pas.

3.2. L'interprétation simultanée

L'interprétation simultanée se fait aussi comme l'interprétation consécutive en trois phases fondamentales : la phase d'écoute, la phase de compréhension et la phase de reformulation (voir l'interprétation consécutive pour plus de détails sur ces phases).

Contrairement à l'interprétation consécutive, ces phases sont plus entrelacées pendant l'interprétation simultanée et se font, comme le nom l'indique, quasiment simultanément. En 1969 Barik exprime son hypothèse (l'hypothèse de Barik dans Donovan C, 2003 :369), indiquant que l'interprète faisant de l'interprétation simultanée se sert des pauses naturelles de l'orateur pendant lesquelles il reformule et essaie de rendre une interprétation du discours. Cette hypothèse a donné suite à de nouvelles théories qui voulaient faire croire qu'une vraie interprétation simultanée est en effet

peu faisable et que l'interprète apprend des astuces qui lui donnent la possibilité de faire une interprétation qui semble être simultanée (Donovan C, 2003 : 369).

La théorie interprétative de la traduction de grandes écoles parisiennes prétend que l'interprétation simultanée se base en effet peu sur les compétences évidentes de la communication individuelle (telles qu'écouter, parler, etc.) mais plutôt et essentiellement sur l'assemblage des éléments d'une mémoire non-verbale³ venant du sens que voudrait exprimer l'orateur (Donovan, 2003 : 369 ; Seleskovitch et Lederer, 2002), c'est-à-dire l'interprète se tient à la signification ou le *vouloir-dire* de l'orateur qu'il (l'interprète) recompose selon les influences et les indices situationnels et pragmatiques. En se basant sur sa mémoire non-verbale l'interprète se sert de ses compétences communicatives intensifiées et ultradéveloppées pour formuler un nouveau message conformément aux sens et *vouloir-dire* de l'orateur (Donovan C, 2003 : 370). On peut donc déduire qu'il est essentiel pour l'interprète de parfaitement comprendre ce que veut dire l'orateur avant de réfléchir à l'expression dudit *vouloir-dire*. Cette idée est soutenue par l'Interprète C⁴ pour qui il est mieux de travailler vers sa langue B quant à l'interprétation dans le domaine juridique en situation de l'interprétation à la cour, puisque cet interprète est de l'opinion de toujours mieux comprendre sa langue A ce qui lui permet de facilement transmettre toutes les subtilités du discours.

Van Dijk et Kintsch (1983, dans Donovan C, 2003 : 370) définissent la compréhension comme l'interprétation des structures sémantiques à travers les connaissances de la culture générale. Stetton (1999, aussi dans Donovan C, 2003 : 370.) crée par

³ La mémoire non-verbale fait référence à la mémoire des concepts d'une personne. Ainsi par exemple, une personne qui aurait déjà vu une voiture, la reconnaîtrait sans qu'il ne connaisse le mot « voiture ». L'on peut donc dire que la mémoire non-verbale est une mémoire de sens et non pas de mots.

⁴ Cf. l'analyse des données dans le Chapitre 5 : La Situation Portant sur la Directivité de Langue en Afrique du Sud (à partir de la page 57)

la suite la notion d'une « langue des pensées⁵ » qui est unique dans toute langue et qui signifie le *vouloir-dire* de l'orateur dans les pensées de l'auditeur (ici l'interprète). En se basant sur ces deux théories, Donovan (2003 : 370) estime que l'interprète se confie à cette « langue des pensées » qu'il aurait formulée lors de l'écoute et la compréhension et à partir de la combinaison du lexique (les mots de l'orateur), ses connaissances de la culture générale et des principes pragmatiques (i.e. les principes pragmatiques de Grice qui se concentrent principalement sur la signification résolue du *vouloir-dire* de l'orateur et la redondance linguistique). Par la suite l'interprète est capable de s'exprimer de façon naturelle vu que le *vouloir-dire* de l'orateur devient la « langue des pensées » personnelle de l'interprète. Selon Donovan (2003 : 370), l'interprétation simultanée n'est en conséquence pas un acte de traduction mais devrait être vue comme l'établissement d'une communication parallèle.

Donovan (*idem.*) relève la notion, qu'on aperçoit souvent chez les interprètes, d'une réorganisation du contenu des discours. Certains faits dans le discours seront aussi plus détaillés que d'autres. Le fait que certaines informations sont incluses et d'autres exclues montre que l'interprète lui-même se distancie d'une manière ou d'une autre des mots dans l'énoncé de l'orateur et ne retient que le sens prévu. Certains morceaux de sens sont alors aussi perdus puisque c'est l'interprète qui juge l'importance de chaque morceau. Conformément aux compétences difficiles exigées par la tâche d'interprétation, certains morceaux de sens perdront de l'importance ce qui résultera alors en une perte de contenu. L'interprète vise à tout moment diminuer les exigences de compétences pour se donner plus de capacité de traitement cérébral afin

⁵ Cf. le modèle intermédiaire basé sur le Modèle gravitationnel de Gile à la page 40 dans le Chapitre 4 : La capacité de traitement cérébral

de réduire les omissions dans le contenu. Si l'interprète réussit alors à facilement déverbaliser le discours de l'orateur, il aura plus de capacité pour pouvoir reformuler l'énoncé avec moins d'omissions.

Maintenant, en tenant compte de la notion que l'interprétation simultanée est plutôt une reformulation du *vouloir-dire* de l'orateur et non pas une traduction mot-à-mot, on peut constater que la difficulté n'est peut-être pas l'acte d'écouter et parler en même temps mais qu'il s'agit plus de pouvoir maintenir un discours d'une équivalence sémantique et sans hésitation en se concentrant sur d'autres stimuli (écouter, comprendre, etc.) (Donovan C, 2003 : 371). Il s'agit donc de bien savoir gérer les compétences de traitement cérébral pour accomplir un travail de qualité acceptable (cf. le chapitre 4 : *La Capacité de Traitement Cérébral dans l'Interprétation de Conférence*).

En pleine interprétation une hésitation de la part de l'interprète pourrait facilement distraire l'auditeur. En 2002 Donovan a mené une enquête à Paris pour préciser quelles étaient les qualités recherchées par le public utilisateur de services d'interprétation. Elle remarque que le public se focalise surtout sur la fluidité et l'aisance des phrases et la bonne terminologie. Il veut aussi que l'accent de l'interprète soit correct et compréhensible (Donovan 2002 dans Donovan 2003 : 372). En interprétation simultanée l'interprète devrait alors avoir des compétences linguistiques irréprochables pour se faire comprendre. L'équilibre des influences et de la division de sa capacité de traitement cérébral entre les trois phases principales de l'interprétation est donc primordial pour effectuer une interprétation réussie. L'interprète doit apprendre et perfectionner les techniques qui le rendront capable à bien jongler les phases.

Dans le chapitre suivant ces techniques sont élaborées à l'aide d'une explication approfondie des capacités de traitement cérébral nécessaires pour réussir à une interprétation. La question de directivité de langue entre en scène au niveau de l'évaluation des compétences exigées des interprètes dans différentes situations de directivité de langue en directions B>A et A>B.

CHAPITRE 4

Capacité de traitement cérébral dans l'interprétation de conférence

Le chapitre précédent donne une brève explication de ce que c'est l'interprétation. Dans ce chapitre les informations précédemment exploitées sont réévaluées à l'égard de la capacité de traitement cérébral. La capacité de traitement cérébral est examinée en mettant l'accent sur les phases de la compréhension (l'écoute et l'analyse) et la production orale dans l'interprétation. A ce moment de la discussion les deux langues, la langue A et la langue B, sont introduites afin d'évaluer leur influences sur la capacité de traitement cérébral.

Vu que l'on a déjà indiqué que les différents types d'interprétation peuvent se résumer en deux types principaux, ce chapitre ne prend en considération que l'interprétation consécutive et simultanée.

Daniel Gile (1997 : 164, 2005 et 2009) suppose qu'une interprétation réussie est le résultat d'un équilibre de certains éléments qui ensemble confectionnent des conditions acceptables dans lesquelles un interprète peut accomplir sa tâche. Il explique que l'interprète se sert de façon simultanée ou bien progressivement des compétences suivantes : les compétences d'Écoute et d'Analyse (É), de Mémoire (M), de Production Orale (P) et de Coordination de toutes les compétences précédentes (C). L'ensemble de toutes ces compétences représente la totalité de la capacité du traitement cérébral, une énergie de réserves limitées qui explique la détérioration de la performance de l'interprète quand il commence à se fatiguer (Gile 2009 :157-167).

En se basant sur la psychologie cognitive de l'attention, Gile (2009 : 159) envisage que certaines opérations se font automatiquement et d'autres de façon préméditée et non-automatique.

L'on comprend par le terme « opération non-automatique » toute action qui ne peut pas s'automatiser. Ce sont donc des opérations telles que, entre autres, la détection des stimuli brefs, l'identification des stimuli connus (aussi une telle identification dans des conditions nuisibles i.e. entendre une conversation dans un café bruyant), la conservation des informations dans la mémoire et l'application des informations conservées pour des opérations et réactions non-automatisées (Gile 2009 : 159). Les opérations automatiques sont donc celles qui ne nécessitent pas, ou dans certains cas qui ne nécessitent plus, d'application active des compétences et qui se font sans que l'on n'y pense. Quelques exemples de telles opérations incluent : le mouvement de la langue et la bouche dans la formation et l'énonciation des mots, et la compréhension d'une expression très connue.

L'exercice prémédité des opérations non-automatiques demande sans doute plus de temps et d'effort tandis que l'effort et le temps d'exécution des autres opérations sont nécessairement réduits. Aussi, l'exercice prémédité des opérations non-automatiques requiert plus de capacité de réserves limitées du traitement cérébral que l'exercice des opérations automatiques. Un manque de capacité de traitement cérébral résultera donc dans la détérioration et subséquemment dans l'échec d'une interprétation (Gile 2009 :159).

Ces opérations sont donc déterminées par les capacités de traitement cérébral et leur disponibilité. Gile (2009 : 160) estime que la mise en pratique de ces modèles d'application⁶ n'est pas facile et demande de l'interprète un effort maximal et divisé entre les quantités exigées de ces compétences modèles.

⁶ Gile (2009 : 160) emploie le terme *Effort Models* en anglais qui renvoie à la difficulté de pratiquer ces compétences.

Pour que l'interprète réussisse à appliquer correctement les compétences nécessaires de l'interprétation (*cf.* les compétences mentionnées en haut) il lui faut aussi l'application d'un effort comme indiqué par les modèles d'application des compétences. Ces modèles d'application des compétences dont l'interprète se sert pour une interprétation réussie sont : le Modèle d'application des compétences d'écoute et d'analyse (É), le Modèle d'application des compétences de production orale (P) et le Modèle d'application des compétences de mémoire (M).

Le modèle d'application des compétences d'écoute et d'analyse (É)

Le Modèle d'application des compétences d'écoute et d'analyse encadre toute opération liée à la compréhension et comprend des compétences telles que l'analyse des ondes sonores de la langue source, l'identification des morphèmes, des mots et des morceaux de phrase et finalement l'attribution d'une signification à un énoncé (Gile 2009 : 160).

La définition de ce modèle d'application semble peut-être probable mais la compréhension n'est pas tout simplement liée à une relation exacte et unique entre le son qui entre l'oreille et la signification qu'on donne à ce son (Gile 2009 : 159). On peut dire que la compréhension va au-delà de ce sens de base et encadre aussi l'attribution du *vouloir-dire* de l'orateur.

Le son [a] peut, par exemple, représenter plusieurs significations. Il peut faire référence à (1) « a », la première lettre de l'alphabet, (2) « à », une préposition qui sert à introduire le complément d'un verbe ou d'un nom exprimant un lieu, le temps, l'attribution ou le nombre, (3) « a », la conjugaison du verbe avoir à la troisième personne du singulier ou (4) « as », la conjugaison du verbe avoir à la deuxième personne du singulier etc. Ce son peut aussi être compris dans la totalité des sons d'un

mot vu, par exemple, dans le mot « bagage » [bagaʒ] où le son [a] s'entend deux fois : dans la première et dans la deuxième syllabe.

L'interprète est donc obligé d'analyser et comparer, non seulement le son qu'il entend mais aussi la connotation et le contexte du son aux informations linguistiques et extralinguistiques enregistrées dans sa mémoire à long terme (Gile 1999a : 162), pour pouvoir y attribuer la bonne signification qui ensuite permettra une compréhension conforme au *vouloir-dire* de l'orateur (Gile 2009 : 160).

Bien que l'interprète ne fasse peut-être pas beaucoup d'effort à comprendre les parties des morphèmes qu'il entend, la bonne compréhension ne se fait pas de façon automatique et surtout pas quand les informations sont nouvelles et denses. C'est pour cela que Gile (2009 : 160) catégorise le Modèle d'application des compétences d'écoute et d'analyse parmi les actions préméditées et non-automatiques.

Il ne s'agit donc pas uniquement de pouvoir reconnaître les mots isolés exprimés mais aussi d'avoir ou d'utiliser la capacité d'attacher à ces mots le contexte sémantique qui rendra possible une anticipation grammatico-sémantique grammaticale et aussi un contexte enraciné dans le domaine d'expertises abordé dans le discours (Gile 2009 : 161).

Gile (2009 : 162) suit aussi la théorie de la déverbalisation de Seleskovitch et Lederer (2005) pour renforcer son opinion que la compréhension va au-delà de la signification évidente des mots et nécessite une déverbalisation pour permettre à l'interprète d'avoir une compréhension totale.

En 1999 Gile (Gile 1999a) fait des observations sur les effets de la déverbalisation. Il mène une expérience dans laquelle il demande à un groupe d'interprètes profes-

sionnels d'interpréter le même discours. Il essaie d'observer les variations dans les vocabulaires employés par les différents interprètes. La phrase « *I was hoping to encourage the oil people to give a little bit back to the countries that they take the oil from*⁷» (Gile 1999a) faisait l'objet d'une observation citée dans son explication détaillée du modèle d'application des compétences d'écoute et d'analyse. Gile (1999a et 2009) observe que les interprètes ont, pour la plupart, utilisé une reformulation au lieu d'une traduction mot-à-mot du terme. Dans leurs reformulations certains interprètes ont, par exemple, opté d'utiliser « ceux » pour traduire « *the countries* » et le terme « *oil people* » est traduit par « les compagnies pétrolières », Ce qui rendait probablement la traduction plus naturelle et compréhensible.

Le fait que les interprètes ont décidé de faire une reformulation de l'énoncé évoqué ci-dessous, au lieu de donner une traduction mot-à-mot implique que les interprètes s'appuyaient activement et largement sur leurs compétences d'écoute et d'analyse pour déduire le sens du *vouloir-dire* de l'orateur ce qui est l'une des premières étapes dans le processus de trouver une interprétation satisfaisante.

Au-delà de tous les défis cités ci-dessus qui peuvent faire obstacle à la phase d'écoute et d'analyse, l'on peut considérer que des influences extralinguistiques peuvent s'ajouter aux circonstances qui ont la capacité d'embrouiller le fonctionnement parfait des compétences de l'interprète puisque ces influences rendent faible la première phase de l'interprétation qui, par la suite, aura le même résultat sur les phases suivantes.

Ces influences extralinguistiques peuvent inclure toute distraction hors des influences linguistiques, notamment un bruit nuisible dans les écouteurs qui rendent le

⁷ La traduction suggérée dans les annexes de cet article est la suivante : « *j'espérais que les compagnies pétrolières rendraient quelque chose à ceux dont ils prennent le pétrole* ».

discours à l'interprète, une température froide dans la cabine ou dans la salle où l'interprète doit travailler, tout autre bruit qui peut distraire l'interprète (un portable qui sonne, par exemple). Toutes ces influences extralinguistiques peuvent être nuisibles à l'interprète et le distraire jusqu'à ce qu'il n'arrive plus à employer la capacité de traitement cérébral d'écoute et d'analyse nécessaire pour effectuer son interprétation.

Le modèle d'application des compétences de production (P)

Le Modèle d'application des compétences de production orale (P) enveloppe toute opération liée à la production de l'expression (orale ou écrite dans le cas de l'interprétation consécutive où l'interprète prend des notes à l'écrit) de l'interprète et n'est pas uniquement affectée par l'énoncé des mots mais aussi la planification, la sélection des structures syntactiques et des mots disponibles dans les mémoires courtes et longues. Ces opérations incluent bien évidemment aussi l'autocontrôle et l'autocorrection (Gile 2009).

Matthei et Roeper (1985 :114 dans Gile 2009) montrent que la production, comme la compréhension, exigent une application active des compétences linguistiques. Ils soulignent que très souvent n'importe quel orateur s'exprimerait avec de faux départs ou des interjections comme « euh ». Le fait que l'orateur a besoin de ces interjections, ou de recommencer son énoncé, montre les niveaux élevés requis pour produire un énoncé fluide et c'est pourquoi la production orale nécessite une application expressive de la capacité de traitement cérébral (Gile : 2009).

Dans cette application l'interprète fera de son mieux pour choisir le bon mot ou terme conforme au contexte. En même temps il essayera de ne pas trop hésiter

(Gile 2009). Une hésitation peut influencer les autres compétences (celles de la compréhension, par exemple) et peut rendre la tâche plus difficile parce que cette hésitation demandera de l'interprète d'accorder plus de capacité de traitement cérébral pour formuler son énoncé.

Les hésitations et les autres difficultés concernant la production de l'interprète peuvent aussi être dues au fait que l'interprète n'est pas en train d'exprimer ses propres pensées ou sa propre réflexion qui lui est plus naturelle. Selon Gile (2009 : 163), un orateur qui parle naturellement, en s'appuyant sur son propre vocabulaire et ses propres pensées, peut changer ses phrases à fur et à mesure pour contourner les difficultés dans la production. L'interprète qui est sensé suivre les idées et le vocabulaire d'un orateur qui n'est pas lui-même n'a pas le luxe d'échapper aux constructions grammaticales difficiles ou d'utiliser des paraphrases qui pourraient prendre beaucoup de temps, ce dont l'interprète ne dispose pas toujours.

En revanche, le fait que l'orateur utilise des énoncés typiques de sa langue pourrait aider l'interprète à anticiper l'évolution du discours, à avoir recours aux interprétations précédemment enregistrées dans sa mémoire et éventuellement aussi à anticiper les équivalences possibles des mots et des termes de l'orateur. Ceci rendra alors la tâche plus facile et il sera possible pour l'interprète de s'exprimer avec une rapidité supérieure que quand il devrait traiter toutes les données pour la première fois (Gile 2009 : 164). Vu l'énorme quantité de capacité de traitement cérébral nécessaire pour la production, il semble évident que l'interprète devrait observer une directivité de langue qui lui permettrait de réduire au maximum les capacités de traitement cérébral pour les compétences d'écoute et d'analyse afin de garantir une attribution suffisante de capacité de traitement cérébral aux compétences de la production.

La production de l'interprète est peut-être le plus grand contre-argument pour une interprétation en direction A>B. Les contraintes linguistiques connues par un interprète lors d'une interprétation demandent que l'interprète soit exceptionnellement flexible dans sa production orale sans défigurer la forme linguistique acceptée de la langue cible.

Pour éviter une production gênante et maladroite il est nécessaire qu'on approfondit les connaissances des langues actives de l'interprète-apprenant pendant une formation séparée de l'enseignement de l'interprétation et à un niveau supérieur, de façon contenue et en particulier concentrée sur la production orale. En tenant compte du fait que les langues évoluent sans cesse, l'interprète et l'apprenant n'arriveraient peut-être jamais à un niveau parfait de ses langues, qu'elles soient sa langue A, B ou C. La formation continue des langues actives de l'interprète-apprenant l'aiderait donc à apprendre les nuances et la flexibilité à l'égard de la manipulation de ses langues actives. Cet apprentissage et approfondissement l'aideraient éventuellement à se sentir plus à l'aise pour interpréter quelle que soit la direction requise.

Le modèle d'application de mémoire (M)

L'application de la mémoire englobe l'application des compétences d'écoute et d'analyse et des compétences de production orale.

Pour les compétences d'écoute et d'analyse (la compréhension), la mémoire commence à agir à partir du moment où l'interprète entend pour la première fois le premier son de l'énoncé (Gile 2009 : 166). De ce fait, l'interprète emploie sa mémoire à court terme quand il entend le son [ʒ] dans le mot *jour* [ʒUR] et sait que ce son est représenté par la lettre *J* et non par la lettre *G* comme dans le mot *Genève* [ʒənɛv].

La reconnaissance des phonèmes grâce à la mémoire à court terme permet à l'interprète (et n'importe quel auditeur) de se souvenir de la signification de ces phonèmes dans la séquence dans laquelle ils sont représentés et c'est alors que l'interprète arrive à restituer le sens du *vouloir-dire* de l'orateur.

Ceci est en contradiction avec l'idée d'Alan Baddeley (2000 : 5) qui estime que la compréhension d'énoncés simples (phrases d'une construction grammaticale non complexe et phrases utilisées au quotidien i.e. *je voudrais une baguette*) ne nécessite pas l'application de la mémoire à court terme. Il est cependant du même avis que Gile (dans le paragraphe précédent) et constate que, pour comprendre des énoncés comprenant de nouvelles informations ou des informations complexes, l'interprète devra laisser entrer ces informations dans la boucle phonologique pour pouvoir les traiter et ainsi en dériver une compréhension.

Les parties phonologiques qui se font comprendre le plus vite sont normalement les parties les plus souvent utilisées par l'interprète. Michel Paradis (2000 : 18) est de l'opinion que tout élément qu'utilise l'interprète est sujet d'une compréhension ou expression active. La rapidité de l'activation de cette compréhension ou expression dépend de la fréquence de l'utilisation de chaque élément dans la boucle phonologique.

La boucle phonologique en interprétation

La boucle phonologique est une partie intégrale de la mémoire à court terme. Cette boucle est le système cérébral intermédiaire dans lequel une personne reçoit une expression avant de la traiter pour en retirer du sens, cette même boucle représente aussi la partie où une expression est gardée avant qu'elle ne soit énoncée. L'on em-

ploie rigoureusement la boucle phonologique pendant l'accumulation des informations différentes (cf. Baddeley, A.D. et Hitch, G. 1974, Baddeley, A.D. Papagno, C. et Vallar, G 1988), surtout pour l'apprentissage des langues, et agit comme outil pour l'automatisation des compétences linguistiques. Baddeley (2005 : 6) relève qu'un adulte qui parle couramment une langue n'a peut-être plus besoin de la boucle phonologique pour la communication quotidienne.

Quant à l'interprétation, il semble que l'interprète a besoin d'appliquer la boucle phonologique pour effectuer son interprétation (Baddeley 2000 : 8). La recherche de Baddeley (2000 : 8) a démontré que la boucle phonologique est indispensable pour la concrétisation des informations dans la mémoire à long terme à travers l'entrée dans la mémoire à court terme. Dans le cas de l'interprète ces informations seraient largement composées de compétences linguistiques personnelles de l'interprète en question.

Dans l'étude d'Ellis et Beaton (1993 cité dans Baddeley 2000 : 8), portant sur l'apprentissage du vocabulaire d'une langue étrangère, les chercheurs ont demandé à des étudiants d'apprendre du vocabulaire de manières différentes. Dans la première manière il s'agissait d'apprendre en associant le mot dans la langue étrangère à une image et la deuxième manière demandait aux étudiants d'apprendre en répétant à haute voix la combinaison du mot en langue étrangère et son équivalent en langue maternelle. En comparant ces deux façons d'apprentissage à la traduction, les deux chercheurs ont constaté que l'implication des images dans la traduction aidait les étudiants à traduire mais quant à l'interprétation (la traduction orale) c'était plutôt le fait d'avoir répété les deux mots équivalents qui rendait possible la traduction. Ainsi ils ont remarqué l'application nécessaire de la boucle phonologique lors que l'on demandait aux étudiants de prononcer le vocabulaire acquis puisque

l'exercice demandait aux étudiants d'employer des compétences nécessaires pour traiter des informations et par la suite produire du son.

L'on peut donc constater que pendant le processus d'interprétation l'interprète doit également impliquer la boucle phonologique pour à la fois décoder le message et le comprendre, faire les liens translinguistiques du *vouloir-dire* de l'orateur pour l'encoder en s'appuyant sur sa mémoire à courte terme pour relever les éléments d'expression (les informations, les phonèmes, les mots) et l'énoncer dans la langue cible.

Si nécessaire l'interprète réservera une expression (partie d'une phrase prête à être énoncée) dans la boucle phonologique jusqu'au moment opportun pour l'énoncer. Gile (2009 : 166) estime que, liés à la mémoire à court terme, se trouvent aussi les facteurs linguistiques des différentes langues. Il relève l'exemple d'une interprétation entre l'anglais et le français. La locution en anglais « *System and application strategy* » se traduit par « stratégie en matière de système et d'application » en français. Dans ce cas, l'interprète devait retenir les combinaisons linguistiques « *system = système* » et « *application = application* » jusqu'à ce qu'il eut prononcé « stratégies en matière de ».

Bien que l'application de la mémoire se fasse souvent de manière automatique, ce dernier exemple montre que cette application n'est en effet pas automatisée et qu'elle demande une activation intentionnelle de l'interprète (Gile 2009). Dans ce sens l'interprète doit activement s'efforcer de garder dans la boucle phonologique quelques parties de la phrase qu'il était en train d'énoncer. Gile (2009 : 166) s'appuie aussi sur la théorie de Jean-François Richard (1980 dans Gile 2009) qui estime que, tenant en compte du fait que l'on utilise sa mémoire pour se rappeler

des faits passés, l'application de la mémoire à court terme n'est pas automatisée parce que l'on peut choisir de l'activer.

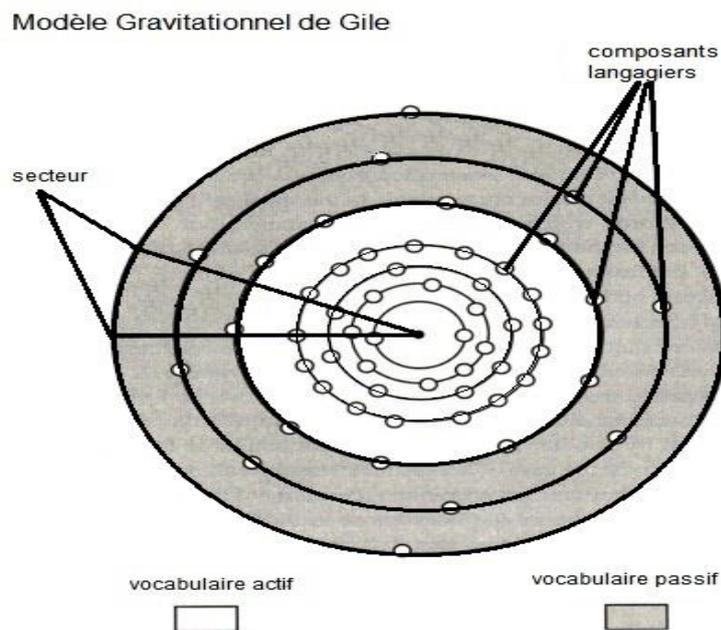
Paradis (2000 : 19) estime aussi que, quant à la linguistique, l'être humain a différentes mémoires qui en premier lieu comprennent les parties sémantiques et phonologiques des mots (morphème) et deuxièmement les parties liées aux concepts, i.e. comprendre qu'une tasse, un verre et une bouteille peuvent tous les trois être des appareils pour contenir des liquides.

Ensemble, ces deux parties forment les aspects de la boucle phonologique. La deuxième partie est aussi liée à la déverbalisation et son existence affirme que la compréhension est intégrée dans la mémoire et le résultat de la déverbalisation. L'on peut aussi en dériver que de tels concepts ou composants existent pour les paires linguistiques, c'est-à-dire un seul concept lie deux, voire plusieurs mots de différentes langues créant ainsi des paires dans la boucle phonologique. Ces composants lient donc un concept à sa traduction, c'est-à-dire pour l'individu bilingue, par exemple, chaque concept s'attache à deux composants langagiers distingués.

Gile (2009) utilise l'image d'un atome pour décrire son modèle gravitationnel. Ce modèle explique la disponibilité des composants langagiers de tout individu. Les composants les plus proches du noyau sont ceux qui ont une disponibilité courante et qui sont utilisés les plus fréquemment. Les composants proches de l'extérieur de l'atome ne sont pas souvent utilisés et demanderont une activation de la mémoire à long terme de l'interprète pour y accéder. Ces composants peu fréquents forment aussi souvent une large partie du vocabulaire passif.

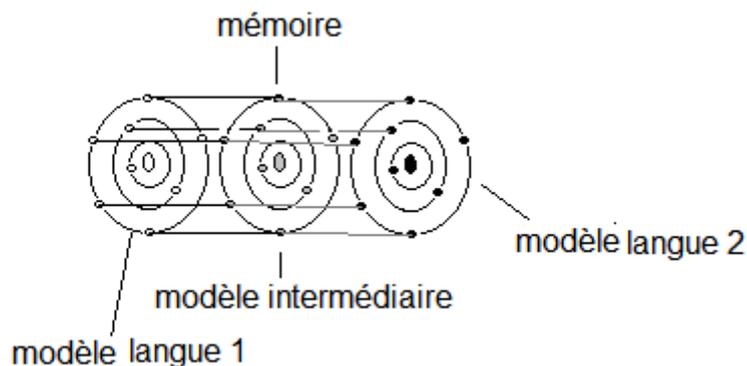
La tranche nommée « secteur » indique un vocabulaire particulier à un secteur ou domaine précis. Tout orateur utilisera un vocabulaire propre au domaine dans lequel

il agit, c'est-à-dire que, pour une conférence sur l'automobile, l'orateur emploiera un vocabulaire que l'on utilise fréquemment dans ce secteur (par exemple : les pneus, les roues, les freins, etc.). L'interprète activera alors aussi cette partie de son vocabulaire pour pouvoir comprendre le *vouloir-dire* de l'orateur.



Modèle Gravitationnel de Gile (Gile 1995)

Supposons qu'il existe pour chaque langue un tel modèle. L'individu bilingue en aura deux alors. Chaque composant langagier est lié à un concept exprimé dans la langue du modèle, est gardé séparé et n'appartient qu'à sa propre langue. Pour déverbaliser un composant langagier il semble que l'interprète aura besoin d'un modèle gravitationnel intermédiaire qui ne traite pas la langue mais plutôt les concepts extraits de la compréhension linguistique. Vu qu'il ne traitera alors que les concepts, ce modèle intermédiaire sera capable d'agir comme connexion entre les deux langues de l'interprète en liant un composant langagier de la langue de départ (langue 1) à son concept, et ce concept au composant langagier de la langue cible (langue 2).



Modèle intermédiaire

Ceci crée l'idée que les deux modèles gravitationnels et le modèle intermédiaire constituent dans l'ensemble une sorte de boucle phonologique translinguistique complète qui agit en tant qu'acteur liant les parties de l'écoute et l'analyse et celle de la production. Afin de mettre ces compétences en pratique l'interprète doit savoir les coordonner en équilibre selon leurs exigences qui sont différentes et à la fois variables.

L'hypothèse « du funambule »

Tous les modèles d'application ont besoin d'une certaine capacité de traitement cérébral. Liées aux compétences nommées ci-dessus (compétences d'analyse et d'écoute, compétences de production, compétences de mémoire) sont aussi les compétences de coordination (Gile 2005). Bien que les compétences de coordination n'interagissent pas avec les compétences d'écoute et d'analyse, de production, de mémoire lors de leurs applications dans la vie quotidienne où l'interprétation n'est pas une activité habituelle, l'interprète en a besoin pour gérer et coordonner ces compétences pour faire son travail.

Il est important de noter que la boucle phonologique traite, par exemple, deux filières linguistiques en même temps. La première filière est celle de la langue source – elle est traitée par la compréhension - et la deuxième est l'expression de la langue cible (Isham 2005 : 136) et nécessite alors la coordination.

L'objectif principal des compétences de coordination est de pouvoir augmenter ou réduire l'effort accordé aux différentes compétences selon leurs besoins. Si l'interprète a, par exemple, besoin de plus de traitement cérébral pour la production lors d'un énoncé qui exige une grammaire difficile et complexe, la coordination devrait savoir comment en attribuer plus, et de même pour le traitement de la compréhension d'une expression difficile entendue par l'interprète.

D'après Gile (2005) l'interprète peut se comparer à un funambule. Si l'interprète échoue à tenir en équilibre toutes les compétences mentionnées ci-dessus son interprétation échouera également (2005 : 12 et 2009 : 160-166). Il est subséquemment important de noter que pour la réussite d'une interprétation l'interprète devrait donc disposer de plus de compétences de capacité de traitement cérébral que les compétences requises. Il lui faut plus de compétences d'Écoute et d'Analyse (+É) que de compétences d'Écoute et d'Analyse requises (-É), ainsi aussi de plus de compétences de Mémoire (+M) que de compétences de Mémoire requises (-M), plus de compétences de Production Orale (+P) que de compétences de Production Orale requises (-P) et finalement aussi de plus de compétences de Coordination (+C) que de compétences de Coordination requises (-C).

Une interprétation réussie = +C (+É, +M, +P) > -C (-É, -M, -P)

En 2005 Gile (Gile 2005 : 15) souligne que, pour lui, il existe deux théories significatives qui traitent le lien entre la compréhension et la production. La première théorie,

celle de Goldman Eisler (1972 dans Gile 2005 : 12) prétend que lors d'une interprétation la compréhension est plus exigeante que la production. La deuxième théorie (Gile 2005 : 12.) se base sur les conclusions personnelles de Gile tirées de sa vaste expérience professionnelle. La théorie de Gile estime que c'est en effet la production qui est la plus exigeante des deux compétences. Il souligne, avec le soutien de Goldman Eisler, que ces deux théories sont en elles-mêmes sujet de doute vu la grande lacune de recherche dans ce domaine.

Dans le but de simplifier son hypothèse, Gile (Gile 2005 : 12) choisit d'ignorer les compétences de mémoire et de coordination, attestant que ces deux n'ont pas de lien direct avec la directivité des langues et ne peuvent donc pas influencer directement la direction linguistique.

De plus, Gile (2005 : 12) est de l'avis que l'on a besoin de 40% moins de capacité de traitement cérébral pour la compréhension ainsi que la production dans sa langue A que dans sa langue B. Il confirme que ces proportions sont aléatoires et maintient que son exemple ne représente qu'une hypothèse et que c'est pour cela que l'on devrait prendre en considération sa propre théorie et celle de Goldman-Eisler.

Les découvertes de Takana (Takana 1991 : 102 dans Gile 2005 : 13) montrent que, pour comprendre, l'interprète consacre 30% de sa capacité de traitement cérébral à la compréhension tandis que 70% est consacré à la production orale. Gile applique les découvertes de Takana à sa propre théorie, qui stipule que l'interprète aurait besoin de 40% moins de capacité de traitement cérébral dans sa langue A et conclut avec les formules suivantes :

Lors d'une interprétation en direction A > B

Compréhension (langue A) (30 x 60) + production (langue B) (70 x 100)

= 88 unités de capacité de traitement cérébral

Lors d'une interprétation en direction B > A

Compréhension (langue B) (30 x 100) + production (langue A) (70 x 60%)

= 72 unités de capacité de traitement cérébral

D'après les formules ci-dessus, il semble qu'il serait mieux pour l'interprète de travailler dans la direction conservatrice B > A. Les conclusions inverses seront cependant vraies si l'on respecte la théorie de Goldman-Eisler. Dans le cas de Goldman-Eisler, il sera mieux pour l'interprète de travailler dans une direction A > B vu que cette direction ne demandera alors que 72 unités de capacité de traitement cérébral comparé aux 88 unités qui seraient demandées pour une direction B > A (Gile 2005 : 13).

Vu les résultats des deux précédents exemples il paraît évident que la directivité de langue ne devrait pas dépendre des langues actives. Dans le cas idéal où l'interprète utilise deux langues A la directivité ne posera aucun problème. L'interprète disposera alors de suffisamment de capacité de traitement cérébral pour faire une bonne interprétation et en aura encore pour résoudre les possibles complications. La formule basée sur la théorie de Takana et Gile pour un interprète qui travaille avec deux langues A sera la suivante :

Compréhension (langue A₁) (30 x 60) + production (langue A₂) (70 x 60) = 60 unités de capacité de traitement cérébral

L'idée qu'une interprétation entre deux langues A serait plus facile devrait être la raison idéale de vouloir perfectionner ses langues actives.

Bien que ces deux théories existent et que l'on peut être sûr du fait qu'il est l'idéal pour l'interprète de travailler avec deux langues A actives, le domaine sud-africain reflète que les interprètes ont peu de choix quant à la question de directivité de langue en interprétation. Dans le chapitre prochain l'on remarque que, pour la majorité des interprètes, la notion de directivité de langue ne n'est pas un concept clés et que c'est plutôt le marché professionnel qui prescrit les directivités de langue des interprètes.

CHAPITRE 5

La situation de la directivité de langue des interprètes de conférence en Afrique du Sud.

Présentation de la situation actuelle en Afrique du Sud concernant la directivité de langue et de l'enquête

Il semble qu'il n'existe aucune recommandation officielle en Afrique du Sud à l'égard de la directivité de langue en interprétation de conférence.

Les publications en ligne des SATI (2012) (le South African Translator's Institute) ne font aucune référence aux recommandations de directivité de langue. Aucune référence à cette question n'existe non plus dans la Politique Linguistique du Tshwane (DAC : 2006), basé sur le projet de loi linguistique et qui sert jusqu'à présent en tant que la Politique Linguistique Nationale Sud-Africaine jusqu'à ce que le projet de loi récemment adopté (début 2014) soit mis en pratique.

L'on peut donc conclure qu'il y a un manque d'information et de direction en ce qui concerne de la directivité de langue dans le domaine d'interprétation en Afrique du Sud. Il est ainsi nécessaire de creuser dans la pratique de cette profession afin de constater quelle est la vraie situation actuelle de la directivité de langue parmi les interprètes actifs en Afrique du Sud.

Afin de constater l'opinion et les pratiques des professionnels dans le domaine d'interprétation sud-africain, une enquête sur la directivité de langues des interprètes de conférence a été envoyée à environ 60 interprètes. Seulement 16 ont répondu. Ce résultat montre déjà en soi la nécessité de recherches plus approfondies dans le domaine de l'interprétation dans le contexte de l'Afrique australe. Il pourrait y avoir

plusieurs raisons pour lesquelles les interprètes sud-africains⁸ optent de ne pas faire partie des recherches académiques. En tant que chercheur je suppose qu'un manque de formations universitaires dans la discipline joue un rôle pertinent. Vu le fait que les formations des interprètes est un domaine universitaire assez nouveau en Afrique du Sud, beaucoup d'interprètes travaillent effectivement sans jamais avoir suivi une formation formelle universitaire. Ils ont peut-être fait de petites formations pratiques ou ils ont tout simplement gagné en expérience en travaillant dans le domaine.

L'enquête avait 24⁹ questions qui s'adressaient toutes à la situation professionnelle des interprètes de conférence sud-africains et leurs opinions et points de vue vis-à-vis de la directivité de langue en interprétation de conférence.

L'objectif principal de l'enquête était de savoir quelle est l'implication et l'importance de la directivité des langues dans l'interprétation de conférence en Afrique du Sud et si elle pourrait créer une motivation pour retravailler et peaufiner la formation des et l'enseignement aux interprètes sud-africains.

Introduction : Présentation des interprètes

Tous les interprètes sauf un ont travaillé professionnellement pendant la période 2011-2013. L'interprète qui a indiqué qu'il n'avait pas travaillé a en effet effectué des interprétations pour lesquelles il n'a pas été rémunéré et il a effectué ces activités lors de ses études en tant que stagiaire.

⁸ L'adjectif *sud-africain* est employé de manière générique et fait référence à tous les interprètes qui exercent une activité professionnelle en Afrique du Sud malgré leur nationalité d'origine.

⁹ L'enquête se compose en effet de 26 questions dont la première porte sur l'identité anonyme du répondeur et la 26^{ème} sur la volonté du répondeur de participer à une enquête supplémentaire si jamais cela était nécessaire.

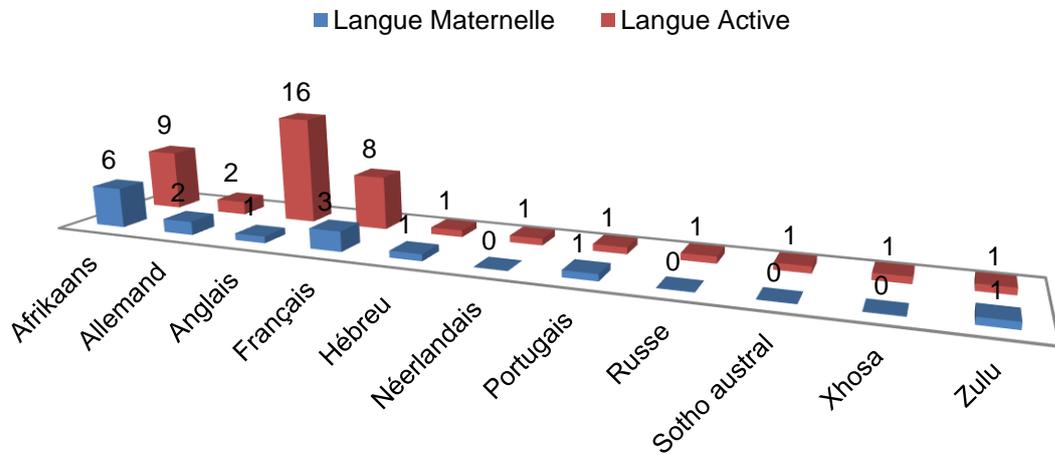
Dans la situation multilingue que représente l’Afrique du Sud, savoir quelles sont les langues maternelles des interprètes m’a semblé pertinent. La plupart des interprètes a divulgué sa langue maternelle. On ne peut que croire que le seul interprète (l’Interprète J) qui a opté de ne pas donner sa langue maternelle ne voit aucune importance à la notion de la langue maternelle. Les réponses au questionnaire de ce dernier montrent qu’il est, à toutes fins pratiques, parfaitement bilingue. Cependant, bien qu’il est ne soit pas dévoilé dans le questionnaire, l’on sait, suite à des échanges précédents, que la langue maternelle de l’Interprète J est l’afrikaans.

Les langues maternelles représentées dans l’enquête sont ; l’afrikaans (6), le français (3), l’allemand (2), le kaonde (langue zambienne) (1), l’hébreu (1), l’anglais (1), le portugais (1) et le zulu (1).

Les langues actives et les plus fréquemment utilisées des interprètes (les langues A et B) sont le l’anglais (16), l’afrikaans (9), le français (8), l’hébreu (1), l’allemand (2), le néerlandais (1), le portugais (1), le xhosa (1), le sotho austral (1), le zulu (1) et le russe (1).¹⁰

¹⁰ Pour la représentation des interprètes et leurs langues actives cf. l’annexe.

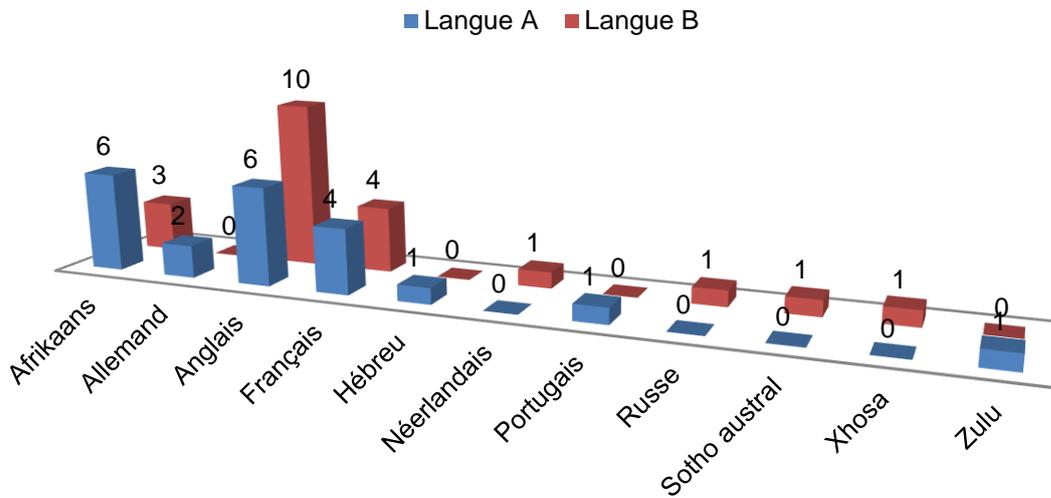
Réprésentation des langues maternelle et actives



D'après les données sur les langues l'on constate que l'anglais est la langue la plus répandue parmi les interprètes mais qu'il n'y a qu'un seul interprète dont l'anglais est la langue maternelle.

Face à la question sur le niveau de maîtrise langagière, les interprètes ont fourni les informations suivantes :

Réprésentation des langues A et B



Ici il est intéressant de noter que l'anglais est la langue A de 6 interprètes. Parmi ces six interprètes seulement un interprète a indiqué l'anglais comme langue maternelle. Cinq interprètes ont donc atteint un niveau langagier en langue anglaise équivalent à celui d'un locuteur natif (si l'on accepte la définition de la langue A par l'AIIC ; voir les commentaires plus bas).

Le même phénomène existe aussi en ce qui concerne la langue française. Il y a trois interprètes qui ont cité le français comme leur langue maternelle tandis que quatre interprètes l'ont cité comme langue A. En indiquant le français et l'anglais comme langues A, l'Interprète J confirme son bilinguisme de ces deux langues. Le fait que l'Interprète J nomme deux langues qui ne sont pas sa langue maternelle comme langues A, confirme qu'il a, d'après ses propres dires, aussi atteint un niveau langagier en deux langues comparables à celui d'un locuteur natif.

L'on aperçoit aussi que l'Interprète C nomme deux langues maternelles (le français et l'hébreu). Etant donné qu'il est peu probable qu'une personne ait deux langues maternelles au sens stricte (la langue transmise à l'enfant, enseignée par les parents

et parlée par la famille), l'on peut en déduire que l'interprète C a en effet deux langues A et que l'apprentissage de ces deux langues s'est fait à un très jeune âge et quasiment en parallèle.

Le fait que 5 interprètes ont atteint un niveau supérieur en langue anglaise et un en langue française et que ces langues ne représentaient pas leur langue maternelle, montre que l'apprentissage d'une langue peut se faire à un niveau avancé. Un tel apprentissage peut garantir une maîtrise linguistique adéquate pour l'emploi de la langue apprise pour des raisons professionnelles et avec une aisance naturelle et quasi, voire, complètement native.

Selon l'AIIC (2009) la langue A représente soit la langue maternelle soit une autre langue strictement équivalente au niveau de la maîtrise à une langue maternelle. Si l'on compare cette théorie aux données venant de l'enquête il est évident que la directivité de langue en interprétation de conférence ne peut pas être restreinte par la notion que l'interprète ne peut travailler que vers sa langue maternelle puisque la langue maternelle n'est pas forcément toujours la langue la plus forte de l'interprète. Ceci est renforcé par le fait que 6 interprètes nomment l'anglais comme langue acquise mais en même temps comme langue A. L'on remarque aussi que la langue maternelle peut être entièrement exclue dans la combinaison linguistique de l'interprète, ce qui est le cas de l'Interprète J.

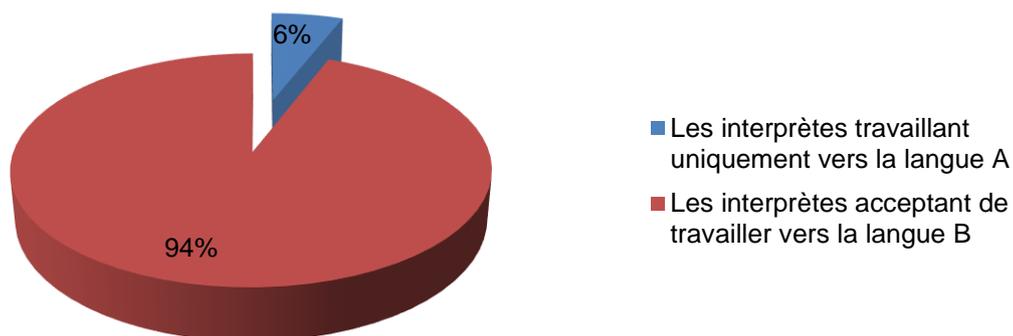
Représentation de la directivité de langue dans le marché sud-africain

Il faut prendre en compte qu'il est probable que chaque pays ou région linguistique a des besoins particuliers à sa propre situation. Voici donc l'une des raisons pour lesquelles cette étude se concentre uniquement sur la situation sud-africaine. Bien que

les informations observées dans cette enquête puissent être universelles, chaque pays a ses propres conditions selon la demande et les besoins du marché. Aussi, les généralisations et conclusions ci-dessous peuvent être mises en cause simplement parce que la participation des interprètes à l'enquête était très faible.

En Afrique du Sud les interprètes travaillent régulièrement vers leur langue A mais l'on observe aussi qu'un grand nombre d'interprètes qui travaillent vers leur langue B.

Représentation sud-africaine de la directivité linguistique acceptée par les interprètes



Les 94 pourcent représentent les quinze interprètes participant à l'enquête qui acceptent de travailler vers leur langue B tandis que les 6 pourcent représentent l'Interprète N qui choisit de ne pas travailler vers sa langue B mais uniquement vers sa langue A.

L'Interprète N explique qu'il croit que son niveau de maîtrise linguistique de sa langue B est inférieur et que c'est donc pour cela qu'il choisit de ne pas accepter de travailler vers cette langue (dans ce cas il s'agit des langues française et afrikaans).

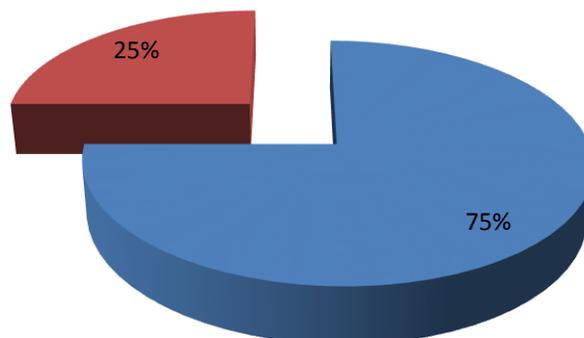
Il est intéressant de noter que le même interprète, l'Interprète N, prétend avoir deux langues A : l'anglais et le l'allemand. L'interprète, tout comme l'Interprète J, est alors parfaitement bilingue et fait déjà preuve d'une bidirectionnalité régulière dans sa profession.

La question de directivité de langue dans l'interprétation est aussi soumise à la demande de la profession. Puisqu'il n'existe que des directives mais aucune règle ou loi concernant la directivité langagière de l'interprétation en Afrique du Sud, les interprètes se sentent probablement libres de se promouvoir dans le marché en tant qu'interprète bidirectionnel.

Pour certains interprètes il peut être plus intéressant de travailler vers la langue B et pour d'autres la direction conventionnelle B>A sera plus avantageuse.

La représentation des bénéfices directionnels

- Les interprètes pour qui la direction B>A est plus bénéfique
- Les interprètes pour qui la direction A>B est plus bénéfique



Parmi les 4 interprètes qui bénéficient largement d'une direction A>B dans le domaine seulement deux ont cité des langues sud-africaines comme langue B (notamment l'anglais). Il est intéressant de voir que les langues A de ces interprètes sont des langues étrangères non indigènes en Afrique du Sud.

L'Interprète H, ayant deux langues sud-africaines actives, soupçonne qu'il trouve plus de travail en travaillant vers sa langue B (ici l'anglais) parce qu'en Afrique du Sud il y a plus de locuteurs anglophones que ceux qui parlent sa langue B, l'afrikaans. Vu qu'il y a plus de personnes qui comprennent l'anglais, l'interprète trouve alors normal qu'on lui demande plus d'interprétations en direction A>B ; selon lui, c'est donc une demande dirigée par le marché.

La réponse de l'Interprète G accentue les réflexions de l'Interprète H. l'Interprète G, ayant comme langue B le français, une langue étrangère dans le contexte sud-africain, estime que c'est le marché qui impose une plus grande demande de sa langue B puisque l'anglais est souvent la langue source des informations publiées et énoncées et cela pourrait poser des problèmes pour ceux qui n'ont pas une bonne compréhension de la langue. Sur ce point il explique qu'il travaillerait probablement plus vers sa langue A (l'anglais) s'il vivait dans un pays francophone où la communication vers l'anglais pourrait poser plus de problèmes.

En revanche, 15 interprètes ont indiqué qu'ils bénéficient plus largement d'une direction B>A.

Bien que chacun de ces 15 interprètes ait ses propres raisons qui expliqueraient la préférence de cette direction B>A, la plupart a affirmé les soupçons de l'Interprète G, que c'est en effet le marché sud-africain qui demande plus fréquemment une direction dont la langue de départ est l'anglais. Ceci impliquerait donc que les interprètes

ayant choisi de respecter uniquement une direction B>A et dont l'anglais n'est pas la langue A, trouveraient probablement plus de travail en Afrique du Sud.

Contrairement à ces informations, l'Interprète O indique que ce sont en fait les agences de services linguistiques qui lui offrent le plus de travail vers sa langue A (l'anglais) tandis qu'il a des clients qui le contactent occasionnellement en direct pour effectuer des interprétations vers sa langue B (le français).

En revanche, l'Interprète C trouve qu'il fait plus d'interprétations vers ses langues A, notamment le français et l'hébreu, à cause des différences et des exigences culturelles de ces deux groupes langagiers. L'interprète C trouve que les locuteurs natifs de l'hébreu ont plus souvent du mal à comprendre l'anglais puisqu'ils ont probablement choisi d'étudier l'arabe à l'école, une langue qui leur serait plus utile que l'anglais dans les régions où l'hébreu est parlé.

Ce même interprète pense que l'opinion de nombreux francophones, selon qui le français est la langue la plus importante dans le commerce, est aussi une raison de travailler plus vers sa deuxième langue A, le français.

Cette opinion est partagée par l'Interprète M qui croit qu'un client ferait plus confiance à un interprète dont la langue A est la même que celle du client.

Les préférences personnelles peuvent aussi jouer un rôle dans le choix langagier d'un interprète. Ainsi l'Interprète E travaille vers sa langue A (l'afrikaans) uniquement à cause de sa préférence personnelle. Ici l'on ne peut pas dire que l'Interprète E suit les prescriptions du marché sud-africain comme la plupart des interprètes pour qui la directivité langagière semble être un choix imposé.

Pour les autres interprètes, les Interprètes B, F, K, L, N, O, P et I, ce sont les exigences du marché sud-africain qui imposent dans leurs cas la direction B>A, où la langue B représente l'anglais.

Selon l'Interprète L (anglais(B)>portugais(A)) la plupart des conférences dans la région de la SADC¹¹ optent pour une *lingua franca* anglaise, bien que d'autres langues soient parfois parlées dans les pays représentants respectifs. Cette idée est partagée par ses confrères qui, eux aussi, indiquent que la langue source des conférences est majoritairement l'anglais.

Ces interprètes sont donc chanceux d'avoir une langue A étrangère dans le contexte sud-africain.

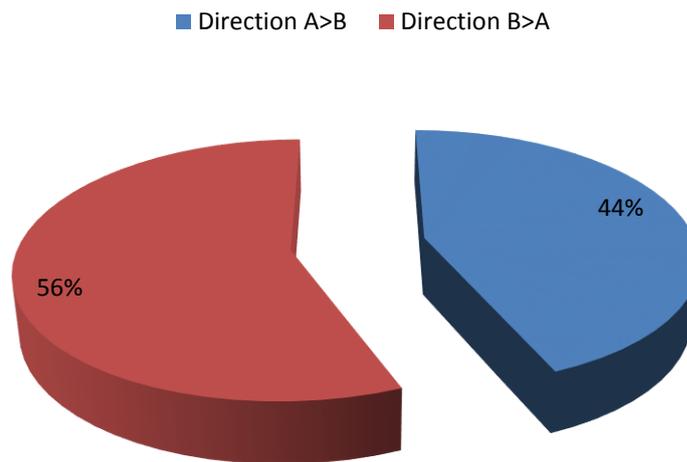
L'évaluation personnelle et individuelle des interprètes

Les compétences et l'opinion personnelle de l'interprète de lui-même peuvent aussi avoir des influences sur son regard vis-à-vis de la directivité de langue dans son activité personnelle. On a demandé aux interprètes d'indiquer quelle est, selon eux, leur plus forte direction dans les deux formes principales d'interprétation : l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée.

¹¹ La Communauté de Développement d'Afrique Australe.

Représentations et opinions sur l'interprétation consécutive

Aisance en interprétation consécutive



Presque la moitié des interprètes ont exprimé, pour différentes raisons, leur préférence de la direction A>B dans un contexte d'interprétation consécutive.

L'Interprète B est de l'opinion que sa langue B, l'anglais, lui permet de transmettre le discours source français plus rapidement dans sa langue B (l'anglais). Il préfère la direction A>B en interprétation consécutive parce que cette direction est bénéfique pour l'interprète ainsi que pour le client puisque cette direction exige moins de temps de l'interprète et le client gagne ainsi du temps.

Selon l'Interprète G la raison pour son aisance en direction A>B en interprétation consécutive concerne son positionnement géographique. L'Interprète G, dont la

langue B est l'anglais, pense que le fait d'avoir vécu dans un pays anglophone l'a aidé à développer une fluidité naturelle en direction A>B en interprétation. Sur ce fait l'Interprète L se met d'accord. Selon lui, le fait de vivre dans un environnement anglophone fait que les « termes inattendus » sont rapidement accessibles dans la boucle phonologique.

En revanche, l'Interprète G souligne que ceci n'est le cas que pour une de ses langues B et qu'il ne se sent pas très à l'aise en interprétant vers sa deuxième langue B, l'afrikaans. Aussi, il admet qu'il est possible qu'il se trompe dans l'évaluation de ses compétences et qu'il surestime son niveau d'anglais, aussi une langue B de l'interprète.

L'habitude de travailler vers sa langue B en consécutive fait en sorte que l'interprète P favorise cette direction. Il est normal qu'après beaucoup de pratique en une seule direction, l'interprète commence à se sentir plus à l'aise en cette direction. Ceci montre qu'une direction particulière peut, dans un sens, « s'apprendre ».

A cet égard l'Interprète H, avec l'anglais comme langue B, est de la même opinion. Il précise aussi que dans le contexte sud-africain l'élève commence à apprendre l'anglais dès un très jeune âge. L'interprète sud-africain, qui n'est pas un locuteur natif de la langue anglaise, a alors suffisamment de temps pour bien maîtriser la langue. L'Interprète H se trouve aussi dans le groupe d'interprètes qui travaillent plus fréquemment vers leur langue B et auront bénéficié de beaucoup de pratique en cette direction. Un interprète qui se dit bilingue n'a donc aucune excuse pour ne pas travailler vers n'importe quelle langue active.

L'Interprète C attribue sa préférence d'une direction A>B en consécutive à la compréhension. Il précise qu'il comprend mieux sa langue A et peut s'identifier plus au

vouloir-dire de l'orateur, en particulier dans des situations sensibles, par exemple lors de l'interprétation juridique. Il déchiffre aussi plus facilement les expressions subtiles dans sa langue A et cela lui permet de les traduire avec plus de précision.

La plus large partie des interprètes participant à l'enquête ont indiqué une préférence pour la direction B>A en consécutive.

Pour les Interprètes O, D et G la direction B>A est plus favorable parce qu'il s'agit d'une question de capacité de traitement cérébral. Les trois interprètes sont de l'opinion que cette direction exige moins de compétences de traitement cérébral au niveau des productions et ils sont ainsi capables de rendre le message plus élégant. L'Interprète D ajoute qu'il est plus facile et rapide de trouver la bonne terminologie dans sa langue « maternelle ». Bien que l'Interprète G soit de la même opinion il souligne qu'en tant qu'interprète il est possible de surestimer son niveau linguistique, même de sa langue A.

L'Interprète N rejoint ce groupe en disant que sa production est plus éloquente dans sa langue A et pour cela il préfère la direction B>A en consécutive.

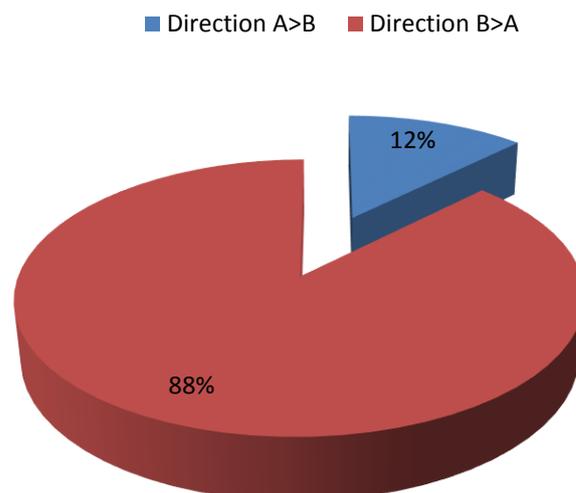
Le niveau de maîtrise de la langue A semble être un facteur important aussi pour les Interprètes K, E et M. Selon l'Interprète K être en contact fréquent avec sa langue A ajoute à sa préférence. L'Interprète E, vivant aussi dans un pays où sa langue A est une des 11 langues officielles, révèle qu'il parle sa langue A, qui dans ce cas est aussi sa langue maternelle, plus couramment au quotidien. L'on peut imaginer que c'est parce qu'il a l'occasion de la parler aussi en dehors du contexte professionnel. L'Interprète M confirme qu'il a le même niveau de compréhension de ses langues A et B mais il spécifie que la production est toujours plus courante pour lui quand il peut s'exprimer dans sa langue A.

L'on observe que la majorité des interprètes a tendance à préférer s'exprimer en consécutive dans la langue qu'ils utilisent le plus. L'on constate par exemple que pour certains interprètes cette langue ne serait peut-être pas la langue maternelle comme c'est le cas pour l'Interprète C dont les langues A comprennent le français et l'hébreu mais qui préfère s'exprimer en consécutive dans ses langues B, l'anglais ou le néerlandais. Cet interprète vivant en Afrique du Sud est probablement en contact avec l'anglais au quotidien. L'on ne peut que soupçonner l'amélioration de ses compétences de cette langue grâce à l'immersion linguistique.

Représentations et opinions sur l'interprétation simultanée

Contrairement à l'interprétation consécutive la situation en contexte d'interprétation simultanée est très différente.

Aisance en interprétation simultanée



Seulement 2 interprètes ont indiqué une préférence pour la direction A>B en interprétation simultanée. Ceci confirme en premier lieu que les deux formes sont fon-

damentalement représentatives de différentes compétences puisque les interprètes qui préfèrent travailler vers leur langue B en consécutive n'ont pas cette préférence pour l'interprétation simultanée. Ces compétences doivent être respectées pour ce qu'elles représentent individuellement.

L'Interprète H, conformément à sa réponse relative à la préférence de directivité en interprétation consécutive, souligne que pour lui la direction A>B est plus facile grâce à l'habitude qu'il a prise pour cette direction en interprétation simultanée.

Pour l'Interprète G, les mêmes raisons sont aussi importantes. Il souligne que c'est parce qu'il vit dans un pays majoritairement anglophone qu'il trouve cette direction A>B - qui pour lui représente la combinaison allemand > anglais - plus facile. Sa deuxième langue B ne jouit cependant pas de la même aisance en interprétation malgré le fait qu'il classe deux de ses langues active au niveau de la langue B. La deuxième langue B (l'afrikaans) n'est alors pas la langue cible préférée de l'interprète.

Les autres interprètes sont en général tous de l'opinion que selon leurs expériences différentes c'est plus facile de travailler vers leur langue A en interprétation simultanée.

Pour certains interprètes, les Interprètes A, B, E, M, et N en l'occurrence, il s'agit tout simplement du niveau de maîtrise de leur langue A. Les Interprètes A et B soulignent qu'ils ont rapidement recours à un vocabulaire plus large en langue A que dans leurs langues B, ce qui leur permet de jouer et de manipuler plus la langue d'expression et par la suite de transmettre plus correctement et avec détail le *vouloir-dire* de l'orateur principal.

L'Interprète D relève l'idée traditionnelle que la langue « maternelle » permet plus d'aisance en interprétation et il trouve que c'est le cas pour lui aussi et choisit alors de respecter la direction B>A.

Face à la même question, l'Interprète C explique qu'on a besoin de nombreuses compétences de coordination et met en relief la vitesse requise pour l'interprétation. Il lie le modèle de Gile à son choix de directivité (voir chapitre 4). La façon naturelle que les mots lui viennent à l'esprit en langue A lui permet de gagner du temps. En plus il affirme qu'il se sent parfaitement rassuré de ses connaissances en grammaire de sa langue A.

L'on peut en déduire alors qu'il y a une diminution de la surcharge de stress qui accompagne souvent l'interprétation. Si l'interprète se sent plus à l'aise et il y a une diminution des capacités de traitement cérébral (voir l'hypothèse du funambule de Gile, chapitre 4) l'interprète aura plus de chance de réussir à sa tâche.

L'interprète O partage l'opinion de l'Interprète C. L'interprète O explique que la production en langue A peut se faire avec presque aucun effort ce qui est bénéfique vu la rapidité à laquelle l'interprète doit effectuer son travail et que cette rapidité est envisageable dans l'utilisation sa langue A.

Pour l'Interprète F il s'agit d'un mélange des opinions des Interprètes A et B et celle de l'Interprète O. L'interprète F suppose que ce soit grâce un recours rapide au vocabulaire dans la langue A que l'effort est rendu minimal dans la phrase de production.

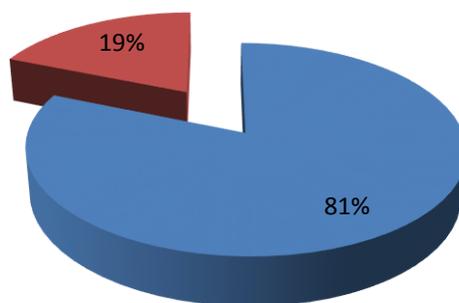
Les interprètes montrent une véritable préférence pour la direction B>A en interprétation simultanée. Les contre-arguments de ceux qui soutiennent plutôt une direction A>B sont cependant aussi très valables.

L'importance de la directivité de langue selon les interprètes

Suite aux réponses données par les interprètes participants, l'on peut se demander aussi si les interprètes en Afrique du Sud attribuent une valeur importante à la directivité de langue en interprétation, c'est-à-dire, faut-il comprendre la directivité de langue pour mieux interpréter ?

Importance de la directivité selon les interprètes

- Interprètes voyant une importance dans la directivité linguistique
- Interprètes ignorant la directivité linguistique



Parmi les trois interprètes qui n'accordent aucune importance à la directivité de langue en interprétation, c'est seulement l'Interprète P qui donne une raison. Selon lui, la directivité de langue serait prescrite par la région linguistique dans laquelle l'interprète se trouve. Tel était le cas pour cet interprète quand il vivait auparavant dans un pays francophone. Lorsqu'il vivait dans ce pays francophone, il interprétait plus souvent en direction français>anglais, c'est-à-dire il observait régulièrement la

direction A>B. Maintenant qu'il vit dans une région largement anglophone, l'Interprète P remarque qu'il travaille plus dans la direction anglais>français, c'est-à-dire en direction B>A.

Pour les autres interprètes la directivité de langue continue d'être un concept clés auquel il faut être sensible.

L'Interprète A explique la nécessité pour l'interprète de connaître ses points forts et faibles dans les différentes directions linguistiques de son travail. L'interprète N est du même avis. Il souligne qu'il travaille facilement et sans embarras vers ses langues A (l'anglais et l'allemand) mais, comme indiqué au-dessus, n'accepterait pas de travailler vers ses langues B (le français et l'afrikaans). L'interprète N est conscient de ses points forts et faibles concernant les directivités de langue qui lui sont possibles.

Cette idée est renforcée par l'opinion de l'Interprète L qui précise que savoir interpréter en direction B>A n'assure pas forcément savoir interpréter en direction A>B. Par conséquent il peut y avoir des interprètes qui savent très bien interpréter en direction A>B mais qui ont du mal à interpréter en direction B>A. L'expérience de l'Interprète H soutient cette hypothèse. Il a été noté précédemment que l'Interprète H travaille plus régulièrement en direction A>B (afrikaans>anglais) et se juge plus compétent dans cette direction linguistique.

L'Interprète L soutient aussi l'importance qui s'attache à la pratique régulière de l'interprétation. Il relève une observation personnelle dans le domaine où certains interprètes travaillent facilement vers une langue B. Dans le cas observé par l'Interprète L il s'agissait d'interprètes qui préfèrent travailler vers le portugais, leur langue B. Les confrères de l'Interprète L, grâce à un entraînement régulier dans leur

activité professionnelle, ont évidemment surdéveloppé leur compétence en direction A>B, tout comme l'Interprète H, et éprouvent une tendance d'interpréter en direction contradictoire à la direction traditionnelle B>A.

L'Interprète H explique la langue cible d'une interprétation est normalement une langue que l'interprète maîtrise. Cette langue n'est pas forcément la langue maternelle et peut être une langue acquise. Suivant cette explication, l'on peut douter de la maîtrise de la langue B de l'Interprète H. Il est possible que sa maîtrise de l'anglais (la langue B de l'Interprète H) soit en effet au niveau d'une langue A. La pratique régulière de la direction A>B aurait donc aidé à améliorer le niveau de maîtrise de la langue acquise (voir Van Dyk 2007).

L'apprentissage et la pratique sont alors deux facteurs capitaux qui peuvent aider l'interprète à déterminer la directivité de langue la plus appropriée à ses compétences.

Selon l'Interprète I la question de la directivité de langue en interprétation va encore au-delà d'une simple direction B>A ou A>B. Il souligne qu'il existe plusieurs facteurs qui ajoutent au succès ou à l'échec quant à la direction en interprétation dont la maîtrise de la langue B n'en est qu'un seul. Ici l'on peut imaginer le rôle des influences extralinguistiques et leurs effets sur les capacités de traitement cérébral de l'interprète

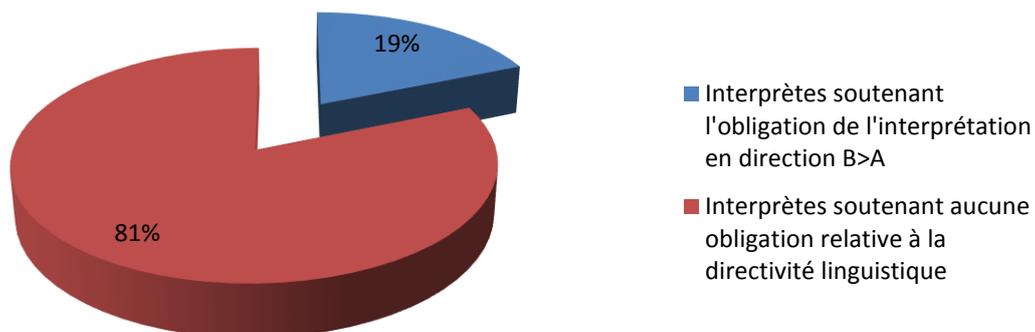
L'Interprète G relève une opinion intéressante concernant la directivité de langue. Il faut se souvenir que cet interprète était au moment de l'enquête un interprète-étudiant qui a fait plusieurs stages pratiques. Pour lui, il existe plusieurs théories de la direction, mais il est important de ne pas oublier l'objectif principal de ce métier - le transfert d'informations d'une langue à une autre. La naïveté de l'Interprète G est

hypothétiquement une théorie à adopter, surtout dans le domaine professionnel sud-africain, où l'on demande souvent aux interprètes d'effectuer des interprétations bidirectionnelles.

Quant à la question des observations de directivité imposées, l'Interprète M soutient l'opinion de l'Interprète G, qui stipule que l'objectif de l'interprétation est de faire passer un message. Pour l'Interprète G une bidirectionnalité parfaite aiderait le domaine d'accomplir son objectif principal de transférer un message d'une langue à une autre.

Les appréciations d'une observation imposée de la direction B>A en interprétation

Observation imposée de l'interprétation en direction B>A



La plupart des interprètes actifs en Afrique du Sud sont de l'opinion que la profession dans la région ne devrait pas suivre les directives traditionnelles qui insistent sur une direction B>A en interprétation.

Pour l'Interprète E la direction B>A est optimale parce que cette direction met, selon lui, moins de pression sur les interprètes quand la pression peut mener aux *blocages linguistiques*. Tel est aussi l'opinion de l'Interprète A, qui insiste que la maîtrise et l'emploi de langue A sont toujours supérieurs aux compétences de la langue B. l'Interprète N met encore l'accent sur la maîtrise des langues pour soutenir sa préférence de la direction B>A.

Parmi les trois interprètes qui ont indiqué le désir de vouloir observer la direction imposée B>A dans le domaine, seul l'Interprète A a indiqué qu'il trouve plus de travail en observant la direction A>B. Cela veut donc dire que, bien qu'il ait préféré de toujours travailler vers sa langue A, le domaine professionnel sud-africain ne lui permet pas cette liberté.

Les autres interprètes sont expressément en faveur de plus de liberté dans la directivité de langue et ils ne pensent pas que le domaine en Afrique du Sud devrait imposer de telles directives. L'Interprète I exprime aussi ses observations dans le domaine qui montrent qu'il y a un changement dans les idées et opinions traditionnelles respectées par l'occident (voir aussi Donovan, 2004 et Gile, 2005).

Huit interprètes indiquent que c'est le marché sud-africain qui dirige en général la direction langagière que l'interprète doit observer. L'Interprète H explique le fait que les interprètes en Afrique du Sud n'ont pas le luxe de pouvoir interpréter uniquement dans une seule direction. Les Interprètes K et P qui sont de l'opinion qu'il y a trop peu de travail pour les interprètes en Afrique du Sud pour que l'on puisse y imposer des règlements limitatifs de directivité. L'Interprète J soutient cette opinion en indiquant que le marché sud-africain exige une bidirectionnalité en interprétation. Sur ce

point l'Interprète D ajoute aussi que les situations professionnelles des interprètes demandent toujours une bidirectionnalité.

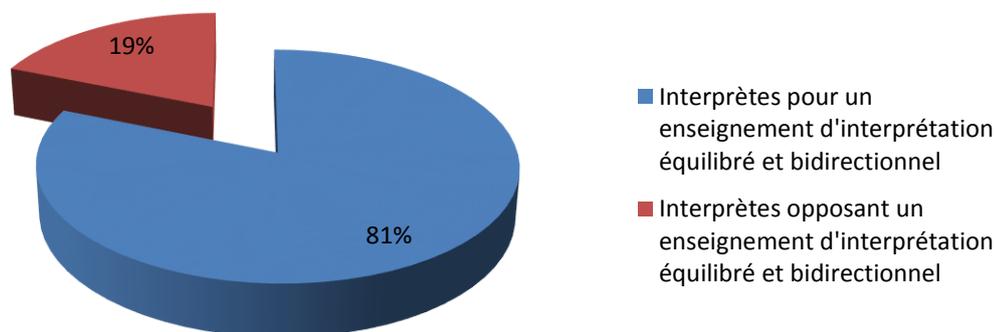
L'Interprète L relève le fait que lors des missions professionnelles des interprètes, l'on demande souvent aux interprètes de faire une courte interprétation vers sa langue B ou en contre-direction de la direction pour laquelle l'interprète a été embauché. Selon l'Interprète L, ces petites interprétations ne valent pas les dépenses financiers du client pour embaucher un autre interprète qui travaillerait en direction B>A. Le marché exploite alors la (quasi) bidirectionnalité des interprètes. Le marché peut aussi profiter de la bidirectionnalité des interprètes dans des situations spécialisées comme dans le cas des interprètes juridiques à la cour. L'Interprète C insiste que dans de telles situations une bidirectionnalité est une condition préalable au travail. Pour l'Interprète O il s'agit plutôt de la confiance que ses clients ont en lui, ce qui est pour lui souvent une raison de travailler en direction A>B. Selon lui, les clients exigent parfois que l'interprète passe par un contrôle de sécurité ou que l'interprète ait un parcours et profil professionnels spécifiques avant de l'embaucher. Dans ces cas les clients ne sont pas du tout concernés par la notion de la directivité de langue.

Pour l'interprète F, le domaine ne devrait pas ordonner des règlements unidirectionnels parce que la performance d'un interprète est aussi soumise aux conditions non-linguistiques (voir le chapitre 4). L'Interprète F insiste sur l'exemple où l'interprète se sent peut-être plus à l'aise avec des clients réguliers et peut donc effectuer une interprétation réussie en direction A>B, tandis que cela ne serait pas forcément le cas si l'interprète ne se sentait pas assez rassuré avec ses clients.

Les Interprètes B et G s'appuient sur le contexte multilinguistique en ce qui concerne la question de directivité. Selon l'Interprète G, il y a beaucoup de bilingues, voire polyglottes, vivant en Afrique du Sud (voir aussi le chapitre 2) et l'idée d'imposer une seule direction en interprétation ignore le contexte multiculturel et multilinguistique sud-africain. L'interprète B est du même avis, et dit que les idées de directivité traditionnelle sont contextuelles et ne prennent pas en considération les contextes étrangers au monde monolingue.

Les opinions des interprètes sont mises en relief aussi dans les réponses concernant l'enseignement et la formation des interprètes en Afrique du Sud.

L'Enseignement équilibré de l'interprétation



Les réactions des interprètes face aux questions portant sur l'enseignement de l'interprétation dévoilent qu'en Afrique du Sud les interprètes et les interprètes-étudiants désirent être formés en interprétation bidirectionnelle.

Parmi les interprètes qui s'opposent à une telle formation l'Interprète P croit qu'il est dans l'intérêt de l'interprète-apprenant de suivre une formation plus approfondie en

direction A>B et que la direction B>A demande en général moins d'effort au niveau de l'apprentissage. Ce même interprète a aussi indiqué dans la section précédente que le marché est trop étroit pour que les interprètes sud-africains ne puissent travailler que dans une seule direction.

Cette opinion est soutenue par l'Interprète D pour qui il serait aussi plus intéressant de voir les programmes de formation des interprètes se diriger vers l'enseignement plus approfondi de l'interprétation en B puisque les compétences de cette langue sont évidemment inférieures à la langue A. Pour qu'un interprète réussisse à faire une interprétation en B, il faudrait qu'il soit formé et se soit entraîné afin d'avoir la même efficacité en cette direction que dans la direction B>A. L'interprète devrait forcément aussi se concentrer sur l'amélioration de ses langues pour éviter que sa maîtrise langagière lui empêche de réussir à faire une interprétation malgré la direction (voir aussi le chapitre 2 portant sur les langues A et B et comment les améliorer).

L'Interprète E est de l'opinion que l'enseignement devrait toutefois se concentrer sur la direction B>A parce que le stress lié à l'interprétation en B pourrait être trop élevé pour l'interprète qui voudrait observer la direction A>B.

Pour l'Interprète H, il s'agit plutôt des compétences de l'interprète qui devraient être prises en considération pendant la formation. Il stipule que la formation des interprètes devrait mettre l'accent sur un enseignement qui promeut la langue la plus forte de l'interprète. Ce même interprète a indiqué qu'il travaille souvent vers sa langue B, et qu'en effet c'est la direction qu'il préfère. Il y a donc une contradiction entre l'opinion de l'interprète et sa pratique.

Il est possible que l'interprète ait voulu dire que la formation se focalise sur la direction la plus forte de l'interprète, Ce qui peut être bénéfique pour l'interprète-apprenant s'il est sûr de cette direction. Pourtant, l'Interprète H dit aussi que si les deux langues sont d'un même niveau, l'interprète peut se sentir libre de se former dans les deux directions. Cette dernière remarque semble être plus pratique dans le contexte sud-africain et pourrait inspirer les interprètes professionnels et les interprètes-étudiants de s'améliorer dans la maîtrise de leurs langues.

L'Interprète N partage l'opinion de l'Interprète H et explique que la formation dépend du niveau linguistique des interprètes-étudiants.

À cet égard il faudra alors que les écoles et établissements qui se spécialisent dans l'enseignement de l'interprétation soient très stricts pendant les épreuves d'admission et qu'ils insistent sur l'apprentissage approfondi et le perfectionnement continu des langues actives de leurs étudiants.

La recherche de Donovan (2004) est relevée par l'Interprète I qui souligne que l'apprentissage de l'interprétation dans les deux directions est très utile pour les interprètes-étudiants même s'ils ne travailleront jamais en direction A>B dans la pratique. Selon lui, les compétences que l'interprète-apprenant peut apprendre pendant la formation d'une direction A>B feront de lui un interprète polyvalent et apporteront au développement des compétences de base de l'interprétation qu'il emploiera lors d'une interprétation traditionnelle de direction B>A.

L'Interprète I continue en stipulant qu'aucune direction ne devrait être exclue de l'enseignement de l'interprétation, mais que la formation devrait débuter avec la direction conservatrice B>A. Ceci donnerait à l'interprète-apprenant l'occasion d'établir une base solide des compétences nécessaires.

L'interprète idéal, selon l'Interprète M, est quelqu'un qui sait exercer son activité professionnelle en respectant une bidirectionnalité courante. L'Interprète A souligne clairement que tout interprète est censé viser une bidirectionnalité parfaite, malgré le fait que ce soit peu probable qu'on puisse l'acquérir.

L'Interprète F confirme les théories de l'Interprète M et explique que, dans le contexte sud-africain, l'on attend souvent de l'interprète qu'il travaille dans les directions de toutes ses langues actives. L'Interprète F est de l'avis que si l'enseignement de l'interprétation ne se focalise que sur la direction B>A, l'interprète novice ne serait pas prêt à débiter dans le marché et exercerait sans disposition des compétences requises par le marché sud-africain, une activité professionnelle qui pourrait lui demander d'interpréter en direction A>B. Si ceci est exact, il faudrait que l'enseignement de l'interprétation en Afrique du Sud pourvoie alors aussi pour les situations professionnelles actuelles, c'est-à-dire la bidirectionnalité linguistique exigée dans le domaine.

L'Interprète L relève aussi l'importance de la capacité de l'interprète de fournir des interprétations bidirectionnelles. Il partage que, dans son parcours professionnel, il remarque souvent que l'on pourvoit rarement des cabines de langue anglaise uniquement. À l'exception de la cabine français>anglais, l'on attend des interprètes des autres langues, peut-être les langues mineures en contexte sud-africain (l'arabe, le portugais et l'espagnol sont les langues citées par le participant), qu'ils effectuent des interprétations bidirectionnelles. L'Interprète L décrit la formation bidirectionnelle étant *très importante*, surtout si l'interprète montre déjà une compétence robuste en direction B>A, parce qu'il risque de ne pas avoir le même niveau de compétences en direction A>B.

De fortes compétences en direction A>B, selon l'Interprète L, peuvent aussi ajouter au succès des autres interprètes dans le cas où la langue B représente la langue intermédiaire de laquelle certains interprètes dépendront pour faire leur travail. Dans le contexte sud-africain, la langue intermédiaire est souvent l'anglais.

Le désir réticent du client de vouloir embaucher deux paires d'interprètes au lieu d'une seule, ajoute, d'après l'Interprète L, aussi à la demande pour une formation bidirectionnelle. En prenant l'opinion de l'Interprète B en considération qui accentue l'importance des compétences linguistiques supérieures dont l'interprète devrait disposer, il semble possible de former un interprète disposant de deux langues A et qui serait alors, suite à une bonne formation, en effet parfaitement capable de pratiquer une activité professionnelle bidirectionnelle.

Dans cette enquête certains interprètes ont déjà indiqué l'exercice de leur activité professionnelle bidirectionnelle, d'autres avouent avoir deux langues A. Bien qu'une bidirectionnalité avec deux langues A soit l'idéal, d'autres interprètes effectuent des interprétations bidirectionnelles, en travaillant vers leurs langues B, voir par exemple le cas de l'Interprète H.

L'Interprète G souligne le contexte multilinguistique en Afrique du Sud. Il remarque qu'en Afrique du Sud la majorité de la population est déjà bilingue, voire multilingue, grâce à l'usage au quotidien des onze langues officielles sud-africaines. En observant ce multilinguisme aussi dans l'enseignement de l'interprétation, l'on peut apprêter l'interprète-apprenant à devenir interprète professionnel talentueux plurilingue en directivité et plurivalent dans le domaine et, selon l'Interprète G, l'interprète-apprenant sera en mesure de gérer des situations inévitables, par exemple celle où l'on demande à l'interprète de travailler vers sa langue B, prescrites par le domaine.

Il est évident que non seulement les interprètes en Afrique du Sud pourraient bénéficier d'une meilleure formation en interprétation en direction A>B, mais que le marché mondial en bénéficierait aussi. Un meilleur enseignement et une concentration plus approfondie dans l'enseignement de cette direction parfois controversée résulteraient alors en interprètes novices qui sont prêts pour les demandes exigeantes du marché sud-africain. Le chapitre qui suit évalue la possible mise en pratique des observations des interprètes à l'égard de la directivité de langue extraites de l'enquête.

CHAPITRE 6

Conclusion

Résumé des recherches et déductions

La recherche abordée dans cette dissertation a eu pour but d'évaluer la situation de la directivité de langue dans le domaine sud-africain d'interprétation afin de mettre l'accent sur les directions langagières possibles et demandées par le marché en Afrique du Sud. La recherche donnera à l'interprète-apprenant une meilleure idée des compétences à viser pendant l'apprentissage de ce métier pour répondre aux exigences du marché. L'objectif a été de mettre à la lumière les possibilités théoriques d'une bidirectionnalité en interprétation, les demandes du marché sud-africain de l'interprétation ainsi que les opinions et les pratiques professionnelles des interprètes en Afrique du Sud.

Afin de répondre aux objectifs j'ai d'abord décidé de faire une analyse documentaire des théories relatives au classement des langues, à l'interprétation en général et la possibilité de l'interprétation en direction A>B et à la capacité de traitement cérébral en interprétation. Ensuite, j'ai analysé les données d'une enquête menée en 2013, dans laquelle 16 interprètes ont participé.

Les sections suivantes expliquent et résument les découvertes de cette dissertation.

Les langues actives

Dans cette dissertation j'ai étudié plusieurs aspects relatifs à la directivité de langue. En premier lieu, j'ai évalué le classement des langues actives de l'interprète

et j'ai remarqué qu'il serait mieux d'exclure le terme langue maternelle des langues actives dans le cadre de l'interprétation de conférence. L'exclusion de ce terme peut sembler étrange, mais vu le contexte sud-africain où beaucoup de citoyens parlent souvent mieux une/des langue(s) qui n'est/ne sont pas leur langue maternelle au terme strict (ceci grâce à de nombreuses circonstances liées à la situation linguistique dans l'enseignement scolaire en Afrique du Sud et une politique linguistique nationale qui promeut le multilinguisme à travers l'inclusion des onze langues officielles), cette exclusion peut ouvrir des possibilités professionnelles à ceux qui ont un niveau langagier élevé d'une langue autre que la langue maternelle puisque l'on ne verrait plus la langue maternelle comme la (seule) langue A.

Cette idée a été renforcée par les réponses des interprètes qui ont participé au questionnaire portant sur la directivité de langue. Je fais référence par exemple aux six interprètes qui ont indiqué que l'anglais était leur langue A tandis qu'un seul affirme que l'anglais est aussi sa langue maternelle. Je relève aussi le cas de l'Interprète J, qui indique deux langues A dont aucune n'est sa langue maternelle. Ceci montre qu'on devrait exclure ce terme dans le classement des langues actives de l'interprète et de plutôt s'exprimer en utilisant les termes de langue A, B et C, etc.

C'est la responsabilité des interprètes professionnels et des formateurs des interprètes de rassurer que ladite langue A mérite cette appellation. Afin d'affirmer la maîtrise optimale du niveau langagier des interprètes-apprenants, les formateurs doivent mettre en place des outils ou des cours pour assurer la formation et le développement continus des langues actives des interprètes-apprenants.

Peaufiner la langue B est encore plus important pour l'interprète-apprenant (et l'interprète professionnel) en Afrique du Sud, vu que dans le domaine sud-africain de

l'interprétation l'on demande souvent à l'interprète de travailler en direction A>B. Une maîtrise remarquable de la langue B ajoutera à l'aisance dont l'interprète a besoin pour effectuer une interprétation en cette direction.

Cette idée se lie aux conditions de l'enseignement de l'interprétation en B prescrites par Donovan (2004). Si l'interprète-apprenant arrive à affirmer une « expression robuste, riche et parfaite en langue B », est capable de s'exprimer en langue B sans distraire au sens de l'énoncé, a « une compréhension parfaite de la langue B » et a des « compétences linguistiques et grammaticales exemplaires en langue B ainsi qu'en A », il bénéficiera sans doute d'une formation équivalente en directions A et B et sera bien préparé pour le marché sud-africain qui exige une bidirectionnalité selon les interprètes qui ont participé à l'enquête.

Les recommandations de Déjean le Féal (la lecture complète, l'audition complète, la correction spontanée, le relèvement des mots utiles, l'apprentissage par cœur et la répétition à voix basse ; voir le chapitre 2) me semblent assez inclusives pour aider l'interprète-apprenant (et le professionnel) dans son parcours de perfectionnement langagier. Quant à l'interprète-apprenant, je suis d'avis que l'on doit guider l'apprenant dans son effort de perfectionnement langagier en introduisant des cours de langue séparés pour les langues actives de l'interprète-apprenant qui sont préférentiellement animés par un professeur locuteur natif ainsi qu'expert de la langue en question.

Il serait à l'intérêt de l'interprète-apprenant de suivre des formations structurées pour le perfectionnement des langues, qui sont indépendantes des formations de l'interprétation, afin de garantir que le perfectionnement de ses langues actives ait

lieu sans que les langues actives ne se mêlent et ainsi ne créent des interférences linguistiques d'une langue sur l'autre.

Une meilleure formation en langues actives rassurera aussi l'interprète-apprenant du niveau langagier de ses langues actives. Cette assurance lui donnera la confiance en soi nécessaire pour arriver à l'interprétation éventuelle en direction A>B. Si la formation des compétences langagières atteint son objectif, l'apprenant ne se doutera plus de ses compétences en langues actives et il sera en mesure de juger correctement si une telle direction lui est possible.

L'interprétation

Dans le chapitre trois, portant sur l'interprétation, j'ai conclu en premier temps que l'interprétation peut pour l'essentiel se faire sous deux formes principales : l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée.

Les deux formes ne sont que des versions différentes d'un ensemble des mêmes compétences requises. Ces compétences sont divisées en trois phases, notamment la phase d'écoute, celle de la compréhension et, finalement, la phase de la reformulation.

L'interprétation en soi a un seul but principal qui est de transmettre le *vouloir-dire* d'un orateur dans une autre langue pour que toutes les parties concernées par la communication se comprennent.

La notion de la mémoire non-verbale est aussi mentionnée ici ; j'ai expliqué que l'interprète s'en sert pour déverbaliser le *vouloir-dire* de l'orateur principal. Basé sur la théorie de la déverbalisation (Ladmiral 2005) et l'idée de Lederer et Seleskovitch (2002) que l'interprète peut exprimer toute information comprise, on peut confirmer

que la compréhension est l'un des processus les plus importants pour garantir la réussite d'une interprétation et elle ajoute fortement à l'argument pour la possibilité d'une interprétation en direction A>B.

Je remarque la preuve de la théorie mentionnée ci-dessus dans la réponse de l'Interprète C qui confirme que la compréhension lui est plus facile dans sa langue maternelle, ce qui, pour lui, facilite la tâche d'interpréter, particulièrement dans une situation d'interprétation à la cour juridique, une situation qui demande une concentration supérieure de la part de l'interprète qui peut, vu les circonstances, être soumis à un surcharge de stress.

La capacité de traitement cérébral

Dans ce chapitre j'ai détaillé comment les différentes compétences de l'interprétation se divisent et se catégorisent en compétences requises au niveau de capacité de traitement cérébral pour effectuer une interprétation. Ces compétences qui sont présentes dans les deux formes d'interprétation sont à la fois des compétences d'Écoute et d'Analyse (É), de Mémoire (M), de Production Orale (P) et de Coordination de toutes les compétences précédentes (C).

Selon Gile (2009) certaines compétences nécessaires pour interpréter sont automatiques (par exemple, les mouvements de la langue et de la bouche quand on parle) tandis que d'autres sont non-automatiques. Ce sont donc ces compétences non-automatiques telles que l'Écoute et l'Analyse, l'utilisation de la Mémoire, la Production Orale et la Coordination que l'interprète doit savoir gérer pour garantir le succès de son interprétation.

Le cerveau attribue différentes quantités de capacité de traitement cérébral aux compétences selon les exigences de la tâche que l'interprète est en train de réaliser.

J'ai aussi découvert en examinant le Modèle gravitationnel de Gile (1995) comment l'interprète se sert de sa mémoire pour comprendre (compétence d'Écoute d'Analyse) et reformuler pour énoncer le *vouloir-dire* de l'orateur principal.

En revanche ce modèle ne pourvoit que des théories qui expliquent comment l'interprète a recours à ses compétences de compréhension et de production mais les explications de comment les deux compétences et les deux langues présentes pendant le processus d'interprétation s'entrelacent n'y sont pas comprises. Afin de mettre en relation le rôle de la mémoire et le modèle gravitationnel de Gile (1995) j'ai émis l'hypothèse d'un modèle intermédiaire qui sert à lier les deux modèles gravitationnels représentatifs des deux langues actives de l'interprète.

Cet ensemble de modèles gravitationnels, c'est-à-dire les deux modèles gravitationnels des deux langues actives et le modèle intermédiaire qui lie les deux premiers modèles, se place au départ directement dans la boucle phonologique de Paradis (2000) et bien que les compétences d'Écoute et d'Analyse et celles de la Production ne s'automatisent jamais complètement, les liens créés par le modèle intermédiaire peuvent, au fil du temps, graviter vers la mémoire à long terme mais demanderont toujours une activation préméditée de la part de l'interprète.

Toutes ces compétences utilisées par l'interprète doivent être coordonnées. La coordination exige aussi des compétences de traitement cérébral. Vu toutes ces activités qui puisent de la capacité de traitement cérébral, il est évident que l'interprète doit viser à réduire au maximum les exigences requises afin de les tenir en équilibre, tout comme un funambule, et de réussir à effectuer l'interprétation.

Gile (2005) démontre que la réussite d'une interprétation a comme condition que les compétences requises soient moins exigeantes que la capacité totale de traitement cérébral que l'interprète a à sa disposition. Suivant la théorie que l'on a besoin de 40 pourcent moins de capacité de traitement cérébral pour la production et la compréhension dans sa langue A dans sa langue B, Gile (2005) décide d'explorer deux hypothèses possibles pour examiner la directivité de langue en interprétation : sa propre hypothèse et celle de Goldman-Eisler.

Gile (2005) ajoute à ses hypothèses la théorie Takana (1991 dans Gile 2005), qui dit que l'interprète consacre 30 pourcent de sa capacité de traitement cérébral à la compréhension et 70 pourcent est consacré à la production. D'après les calculs de Gile basés sur son hypothèse que l'on a besoin de 40 pourcent moins de capacité de traitement cérébral pour les tâches communicatives en langue A, il trouve qu'il serait mieux que l'interprète travaille en direction B>A. Quand l'on fait les mêmes calculs en se basant sur la théorie de Goldman-Eisler qui dit que la compréhension est la plus exigeante des compétences, l'on trouve le contraire et donc Goldman-Eisler serait en faveur de l'interprète travaillant en direction A>B.

Le fait que ce ne sont que des spéculations, montre qu'une lacune existe dans la recherche au sujet de la directivité de langue. Ces théories devraient être mises à l'épreuve scientifique dans des expériences concrètes afin d'établir les vraies quantités de capacité de traitement cérébral que l'interprète emploie aux tâches différentes et aussi afin de savoir si ces quantités varient selon la directivité de langue observée par l'interprète¹².

¹² Bien qu'il existe de la recherche dans le domaine de capacité de traitement cérébral au niveau de compétences nécessaires pour la communication en générale (Cf. entre autres ; BADDELEY, A. D. (2014), Marini, A.,

Cependant, deux choses sont certaines : premièrement, l'interprète utilise moins de capacité de traitement cérébral pour la production et la compréhension de sa (ses) langue(s) A, et deuxièmement, l'on demande souvent à l'interprète travaillant en Afrique du Sud de montrer une bidirectionnalité en interprétation.

Ces deux faits mettent fortement l'accent sur l'obligation de l'interprète de travailler vers une perfection de ses langues actives pour qu'il puisse finalement observer une direction A<>A en interprétation. Une telle direction permettrait à l'interprète de réduire au maximum la capacité de traitement cérébral requise pour accomplir les tâches relatives à une interprétation bidirectionnelle.

La situation en Afrique du Sud

Ce chapitre a introduit les résultats d'une enquête en 2013 portant sur la situation actuelle de la directivité de langue et les expériences professionnelles des interprètes travaillant en Afrique du Sud. L'enquête a récolté les réponses de seize interprètes. Le groupe d'interprètes a indiqué onze langues actives dont cinq sont des langues officielles de l'Afrique du Sud.

Dans la représentation des langues actives des interprètes, j'ai tout de suite remarqué que six interprètes ont indiqué que l'anglais est leur langue A mais il n'y avait qu'un seul interprète qui a identifié cette langue comme sa langue maternelle. Ceci montre que la langue A n'est pas toujours la langue maternelle. En plus, l'Interprète J démontre un cas exceptionnel et dispose de deux langues A dont aucune n'est sa langue maternelle.

Urgesi, C., & Fabbro, F. (2012). Fabbro, F. (2013).), je suis d'avis qu'il faut des expériences plus concrètes dans le domaine d'interprétation.

Le fait que six interprètes maîtrisent l'anglais et que l'Interprète J maîtrise deux langues qui lui ont été étrangères à la base, montre que l'on peut en effet améliorer ses langues pour atteindre le niveau A dans ses langues actives. Vu cette possibilité, L'on peut alors inciter et encourager des interprètes-apprenants à continuer leur formation langagière avec l'objectif de maîtriser au maximum leurs langues actives.

Quant à la question de la directivité de langue dans l'activité professionnelle des interprètes, la grande majorité des interprètes (94%) a indiqué que la direction A>B est acceptée dans le domaine sud-africain de l'interprétation. Le seul interprète qui s'exprime contre la direction A>B est l'Interprète N qui se dit bilingue parfait de l'anglais et l'allemand.

J'ai aussi remarqué que 25 pourcent des interprètes trouve plus de travail en direction A>B et que l'idée de travailler vers une langue A qui est aussi une langue étrangère ou non-officielle dans le contexte sud-africain est largement bénéfique pour les interprètes. Selon les interprètes de l'enquête, le marché sud-africain a souvent l'anglais comme langue de départ dans les conférences et ce sont alors les autres langues qui bénéficient de l'interprétation. Si l'interprète a une langue A autre que l'anglais il peut être sûr de trouver plus de travaille en direction B>A. Le contraire est évidemment aussi vrai : si l'interprète a comme langue A l'anglais et une autre langue comme langue B, il travaillerait plus en direction A>B.

Avec des impositions concernant la directivité de langue en ce qui concerne l'interprétation sur le marché sud-africain, les interprètes démontrent aussi différentes aptitudes et préférences à l'égard de la directivité de langue. Il semble aussi que les opinions et préférences des interprètes varient selon la forme d'interprétation concernée.

L'enquête a ainsi indiqué que presque la moitié des interprètes préfèrent interpréter en direction A>B en interprétation consécutive tandis que seulement 12 pourcent préfèrent la même direction en interprétation simultanée. Les raisons pour ces préférences sont variées. Quant à l'interprétation consécutive l'on remarque que le choix des interprètes concerne principalement la compréhension de la langue source. En revanche, quand il s'agit de l'interprétation simultanée, les interprètes indiquent que c'est la production qui est la plus importante.

Pour la plupart des interprètes la question de la directivité de langue semble importante. Seule une raison est connue qui explique pourquoi trois interprètes (19 pourcent) ne n'accordent aucune importance à la question de directivité de langue : selon l'Interprète P ce serait la région linguistique qui prescrit la direction de langue en interprétation et l'interprète devrait être capable de s'adapter selon les demandes du marché régional.

Pour le reste des interprètes, la directivité de langue est une question sérieuse qui les amène à connaître leurs points forts et faibles et qui démontre souvent des lacunes dans leurs compétences linguistiques ainsi que dans leurs compétences d'interprétation, que ce soit un niveau langagier insuffisant ou un manque de pratique d'une direction précise.

La majorité des interprètes sont cependant contre les impositions des obligations relatives à la directivité de langue en interprétation et soutiennent largement l'enseignement de l'interprétation bidirectionnelle.

Les réponses des interprètes relatives à la directivité de langue soulignent la nécessité d'une bidirectionnalité en langues dont l'interprète souhaitant travailler en Afrique du Sud doit disposer. L'on doit sensibiliser l'interprète-apprenant aux besoins

directionnels du marché professionnel et le former avec l'intention de l'apprêter aux demandes du marché sud-africain en particulier.

Résumé des recommandations et des implémentations de la recherche

En premier lieu, je mets de nouveau l'accent sur l'idée de supprimer le terme « langue maternelle » dans l'exigences professionnelles dans la combinaison de langues actives des interprètes travaillant en Afrique du Sud pour faciliter l'avancement de la profession et pour inciter les interprètes professionnels de travailler vers une bidirectionnalité de langues en interprétation. Cette exclusion permettrait aussi aux interprètes et aux amateurs d'interprétation de comprendre que la langue maternelle n'est pas toujours la seule langue A de l'interprète est qu'un interprète peut être très compétent en interprétant vers une langue autre que sa langue maternelle.

En deuxième lieu, le perfectionnement continu des langues actives de l'interprète est peut-être l'élément le plus important dans l'interprétation et dans la formation des interprètes-apprenants. En tant que chercheur et enseignant je voudrais que l'importance du perfectionnement approfondi des langues soit respectée par les écoles d'interprétation en Afrique du Sud et que les formations ne se concentrent pas uniquement sur les compétences d'interprétation.

En Afrique du Sud on remarque récemment de plus en plus de mauvaises appréciations des interprètes surtout dans le domaine de l'interprétation à la cour. A cet égard le Président de la cour suprême sud-africaine, le Juge Mogoeng Mogoeng, s'est exprimé le 24 janvier en disant que des individus « perd leurs cause devant les

tribunaux à cause des interprètes médiocres », il ajoute ne pas savoir qui forme les interprètes [Du Plessis 2014]. Ceci suite aux plusieurs événements où des interprètes, qui n'ont pas montré un niveau langagier adéquat pour les exigences du métier, ont été convoqués (voir par exemple les appréciations sur les interprètes lors du procès de Pistorius¹³ (Mailey 2014, Sapa-AFP 2014)). Le président du SATI (le South African Translator's Intsitute), Johan Blaauw (Sapa-AFP 2014), se pose aussi des questions sur la qualité des interprétations à la cour et s'inquiète pour les influences de ces mauvaises interprétations sur les décisions des juges. Ces mauvaises appréciations mettent encore l'accent sur l'appel que les experts de langues et de communication, y compris les interprètes, démontrent des niveaux exemplaires de leurs langues actives afin de gagner la confiance du public et du marché sud-africain.

J'ai ensuite conclu dans le chapitre portant sur la capacité de traitement cérébral, qu'il sera idéal selon les théories et découvertes exprimées dans ce chapitre, pour l'interprète de travailler en direction A <>A. Ceci exigera que l'interprète fasse un effort supplémentaire au niveau de perfectionnement de ses langues actives pour s'assurer que les deux langues sont de véritables langues A.

Les résultats de l'enquête montrent clairement qu'il est possible d'améliorer une langue B afin d'atteindre le niveau de la langue A. L'on remarque ceci chez les cinq interprètes qui ont l'anglais comme langue A parmi leurs langues actives, mais dont cette langue n'a pas toujours été une langue A. Aussi, parmi les interprètes participants il y a deux interprètes qui classent deux de leurs langues actives au niveau A.

¹³ Le procès de Pistorius est un procès juridique commencé en 2014 où le célèbre athlète sud-africain Oscar Pistorius est accusé du meurtre de sa fiancée en 2012.

A cet égard il faut peut-être ajouter l'idée de l'interprète G, qui explique qu'il est possible qu'un interprète surestime le niveau de ses langues actives.

La théorie et les résultats de l'enquête sont cependant unanimes sur le fait qu'une bidirectionnalité est possible en interprétation. Cette bidirectionnalité devrait devenir la norme dans le domaine d'interprétation. C'est la responsabilité des formateurs d'encourager et de guider les interprètes-apprenants à atteindre un niveau langagier assez élevé pour garantir une bidirectionnalité en interprétation (c'est-à-dire une direction $A \leftrightarrow A$). Dans le contexte sud-africain (voire dans le contexte mondial) du domaine d'interprétation l'on devrait changer la façon de penser à la directivité de langue. L'on ne devrait plus penser aux directions $B > A$ ou $A > B$ mais plutôt viser à la direction suprême $A \leftrightarrow A$. Les résultats de l'enquête montrent que cette $A \leftrightarrow A$ est direction possible et c'est donc aussi cette direction qu'il faut promouvoir chez les interprètes-apprenants, tout en créant en même temps la notion que l'on peut toujours s'améliorer dans la maîtrise de ses langues actives.

En fin de compte, afin de franchir les difficultés liées à la directivité de langue en interprétation il me semble que c'est la responsabilité de l'interprète d'atteindre un niveau langagier qui lui permet la bidirectionnalité totale de langues dans son métier.

Possibilités de recherche continue

La recherche existante au sujet de la directivité de langue en interprétation montre de grandes lacunes dans plusieurs questions relatives à ce sujet. Il s'agit, par exemple, de mettre à l'épreuve les hypothèses discutées dans le chapitre de la capacité cérébrale. D'éventuelles recherches cognitives de l'interprétation pourraient indiquer la validité de ces hypothèses et ces recherches pourraient aussi servir à

montrer de manière concrète quelles sont les vrais pourcentages de capacité de traitement cérébral requis pour effectuer une interprétation.

Il sera aussi intéressant de travailler avec un groupe d'interprètes-apprenants dans des circonstances contrôlées pour établir l'influence d'une formation continue de perfectionnement de langue en même temps que leur formation d'interprétation. Je suppose que les résultats d'une telle étude pourraient aider à redéfinir les formations des interprètes non seulement en Afrique du Sud mais au niveau mondial pour travailler vers une bidirectionnalité de langue en interprétation.

Concernant la bidirectionnalité, il pourrait être bénéfique de savoir les vrais avantages que la bidirectionnalité peut apporter à l'interprète et au marché sud-africain d'interprétation afin de constater si le travail nécessaire pour améliorer ses langues actives serait effectivement en faveur de l'interprète. Une étude comparative entre les interprètes observant une direction B>A et ceux qui observent une direction A<>A pourrait montrer si les interprètes bidirectionnels sont nécessairement plus actifs que ceux qui ne font que des interprétations unidirectionnelles.

Bibliographie

AIIC (the International Association of Conference Interpreters). (2000). What is conference interpretation? [en ligne]: <http://aiic.net/en/tips/students/students1.htm> [consulté le 22 juin 2012].

AIIC (the International Association of Conference Interpreters). (Date inconnue). Conseils aux étudiants souhaitant devenir interprètes de conférence. [en ligne]: http://aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=25&plg=2&slg=2 [consulté le 10 avril 2012].

BADDELEY, A. (2000). Working memory. Dans ENGLUND, Birgitta, DIMITROVA, Birgitta Englund, et HYLSTENSTAM, Kenneth (ed.). *Language processing and simultaneous interpreting: interdisciplinary perspectives*. John Benjamins.

BADDELEY, A. D. et HITCH, G. (1974) "Working Memory". Dans G.A. BOWER (ed), *The Psychology of Learning and Motivation*. New York: Academic Press

BADDELEY, A. D., PAPAGNO, C. et VALLAR, G (1988). "When long-term learning depends on short-term storage". *Journal of Memory and Language* 27 : p. 586-595.

BENDAZZOLI, C. SANDRELLI, A. (2005). *An Approach to Corpus-Based Interpreting Studies: Developing EPIC (European Parliament Interpreting Corpus)*. Dans MuTra 2005 – Challenges of Multidimensional Translation: Conference Proceedings. [en ligne]: http://www.euroconferences.info/proceedings/2005_Proceedings/2005_Bendazzoli_Sandrelli.pdf [consulté le 21 juillet 2012].

CACL. (2009). *Guide for applicants*. [en ligne]: <http://aiic.net/page/199> [consulté le 17 juin 2012].

CRYSTAL D. (2010). *The Cambridge Encyclopedia of Language*. (3 ed.) Cambridge: Cambridge University Press.

DAC (Department of Arts and Culture of South Africa). (2006). *Chief Directorate: National Language Service*. [en ligne]: <http://www.dac.gov.za/functions/ArtsCulturalPromotionalDevelopment.html#NLS> [consulté le 15 juin 2012]

DONOVAN, C. (2003). Teaching simultaneous interpretation into B. dans D. Kelly, A. Martin, M. L. Nobs, D. Sánchez, et C. Way (éditeurs.) *La direccionalidad en traducción e interpretación. Perspectivas teóricas, profesionales y didácticas*. Granada: Editorial Atrio. 367–380.

DONOVAN, C. (2004). *European Masters Project Group: Teaching simultaneous interpretation into a B language. Preliminary findings*. Dans *Interpreting* volume 6 (2), (2004), 205-216.

DU PLESSIS, C. (2014) Bad interpreters ruin court cases, says Mogoeng. *City Press en ligne du 25 janvier 2014*. [en ligne] : <http://www.citypress.co.za/news/bad-interpreters-ruin-court-cases-says-mogoeng>. [consulté le 09 août 2014].

EMCI (European Masters In Conference Interpreting). (2012). [en ligne]: <http://www.emcinterpreting.org/> [consulté le 7 juin 2012].

Europa (European Union) (2012). *Become an interpreter*. [en ligne]: http://ec.europa.eu/dgs/scic/become-an-interpreter/index_en.htm [consulté le 18 juin 2012].

GILE (1999a), D. Variability in the perception of fidelity in simultaneous interpretation. Dans *Hermes*, 1999, vol. 22, p. 51-79.

GILE (1999b), D. Testing the Effort Models' tightrope hypothesis in simultaneous interpreting-A contribution. Dans *Hermes*, 1999, vol. 23, no 1999, p. 153-172.

GILE, D. (1985). L'interprétation de conférence et la connaissance des langues : quelques réflexions. Dans *Meta: Translators' journal*, volume 30, no 4, 1985, p. 320-331.

GILE, D. (1997). Conference interpreting as a cognitive management problem. Dans PÖCHHACKER, F. & SHLESINGER, M. (2002) *The Interpreting Studies Reader*. Routledge. London and New York.

GILE, D. (2005). Directionality in conference interpreting: a cognitive view. Dans GODIJNS, R & M. HINDEDAEL. *Directionality in interpreting. The 'retour' or the native?* Ghent: Communication and Cognition 9 - 26.

GILE, D. (2009). *Basic concepts and models for interpreter and translator training*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Co.

HYLTENSTAM, K. (2000). *Language processing and simultaneous interpreting: interdisciplinary perspectives*. John Benjamins.

ISHAM, W.P. (2007). Phonological interference in interpreters of spoken-languages: An issue of storage or process? dans ENGLUND, B, DIMITROVA, B. E. et JONES, R. *Conference interpreting explained*. Manchester: St. Jerome Publishing.

LADMIRAL, J. (2005). Le « salto mortale de la déverbalisation ». Dans *Meta*, vol 50, no 2, avril 2005, p. 473-487. [en ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/010994ar> [consulté le 15 octobre 2010].

LEDERER, M. & SELESKOVITCH, D. (2002). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. France : Didier Érudition/Klincksieck.

MAILEY, D. (2014) Oscar Pistorius Trial: Did Another South African Event Get Lost in Translation? *The Wall Street Journal en ligne du 3 mars 2014*. [en ligne] : <http://blogs.wsj.com/speakeasy/2014/03/03/oscar-pistorius-trial-did-another-south-african-event-get-lost-in-translation>. [consulté le 09 août 2014].

PANETH, E. (1957). An investigation into conference interpreting. Dans PÖCH-HACKER, F. & SHLESINGER, M. 2002. *The Interpreting Studies Reader*. Routledge: London & New York.

PARADIS, M. (2000). A Synopsis: Language processing and simultaneous interpreting: Interdisciplinary perspectives. Dans ENGLUND, B., DIMITROVA, B. E. et HYLSTENSTAM, K (ed.). *Language processing and simultaneous interpreting: interdisciplinary perspectives*. John Benjamins.

PAVLOVIĆ N. (2007). Directionality in translation and interpreting practice. Report on a questionnaire survey in Croatia. Dans *Forum*, vol 5 (2), p. 79-99.

RICHARDS, JC & SCHMITT, R. (2010). *Longman dictionary of language teaching and Applied Linguistics*. Taylor & Francis Group London.

SA LANGUAGE PRACTITIONERS' COUNCIL BILL. (2000). [en ligne]: <http://www.dac.gov.za/bills/bill26303.pdf> [consulté le 17 juin 2012].

SAPA-AFP (2014). Anger over Pistorius trial interpreters. *Sowetan Live en ligne du 14 mars 2014*. [en ligne] : <http://www.sowetanlive.co.za/news/2014/03/14/anger-over-pistorius-trial-interpreters>. [consulté le 9 août 2014].

SDL : Professional Translation Services from SDL. (Date inconnue). [en ligne]: <http://www.freetranslation.com/services/professional-translation-version1.asp?linkId=freeTransHomeV3>. [consulté le 17 juin 2012].

SOUTH AFRICAN TRANSLATORS' INSTITUTE. (2007). [en ligne]_http:// translators.org.za/sati_cms/index.php?frontend_action=display_text_content&content_id=1 [consulté le 15 juin 2012].

SYNTACTA. (Date inconnue). [en ligne]: <http://www.syntacta.co.uk/> [consulté le 17 juin 2012].

THE LANGUAGE FACTORY. (Date inconnue). [en ligne]: <http://www.thelanguagefactory.co.uk/index.htm> [consulté le 17 juin 2012].

TRANSLATION & LANGUAGES. (Date inconnue). *Translation Agencies: How to choose a good translation agency for your job.* [en ligne]: <http://www.translation-and-languages.com/translation-agencies.html> [consulté le 17 juin 2012].

UN (United Nations). (Date inconnue). *Conference interpretation at the United Nations.* [Available online]: <http://www.unlanguage.org/Careers/Interpret/default.aspx> [consulté le 17 juin 2012].

VAN DYK, J. (2007). "L'enseignement de la traduction à vue à des apprenants de FLE : teaching of sight translation to French Foreign Language learners". *Journal for Language Teaching*. vol. 41, p 99-110.

Annexes

La représentation des interprètes et leurs langues actives

Interprète	Langue(s) maternelle	Langue(s) A	Langue(s) B
Interprète A	Kaonde	anglais	français
Interprète B	Français	français	anglais
Interprète C	français/hébreu	français/hébreu	anglais/néerlandais
Interprète D	Afrikaans	afrikaans	anglais
Interprète E	Afrikaans	afrikaans	anglais
Interprète F	Afrikaans	afrikaans	anglais
Interprète G	Anglais	anglais	français
Interprète H	afrikaans	afrikaans	anglais
Interprète I	allemand	allemand	Afrikaans/anglais
Interprète J	(afrikaans) ¹	anglais/français	X
Interprète K	afrikaans	afrikaans	anglais
Interprète L	portugais	portugais	anglais
Interprète M	zulu	Anglais/zulu	afrikaans/sotho austral/xhosa
Interprète N	allemand	allemand/anglais	afrikaans/français
Interprète O	afrikaans	afrikaans/anglais	français/russe
Interprète P	français	français	anglais

¹ Cette information est connue suite à des entretiens précédents avec l'interprète.